



CISC * SCRC

Criminal Intelligence Service Canada
Service canadien de renseignements criminels



2018-19

**PRÉVISION
NATIONALE DU
RENSEIGNEMENT
CRIMINEL**

sur les marchés
criminels canadiens

DROGUES ILLICITES

Canada





Prévision nationale du renseignement criminel

2018-19

sur les marchés criminels canadiens

Drogues illicites





Avant-propos du directeur général du Service canadien de renseignements criminels

Je suis heureux de présenter la version non classifiée de la *Prévision nationale du renseignement criminel sur les marchés criminels canadiens (PNRC) – Drogues illicites de 2018-19*. Cette évaluation stratégique donne un aperçu de la portée et de l'ampleur des principaux marchés de drogues illicites au pays et du rôle du crime organisé et des crimes graves dans ces marchés. Le document a été rédigé à partir de rapports d'organismes d'application de la loi fédéraux, provinciaux et municipaux, de données de santé publique, de rapports de sources ouvertes et de renseignements d'autres organismes gouvernementaux du Canada et de l'étranger pour évaluer les menaces nouvelles et actuelles qui pèsent contre le Canada.

Quoique la plupart des renseignements produits par le SCRC ne sont partagés qu'avec les organismes d'application de la loi, le SCRC diffuse de plus en plus d'information au public afin d'accroître la sensibilisation à la nature et à l'ampleur des menaces liées au crime organisé au Canada. Cette perspective nationale permet aux organismes d'application de la loi, au gouvernement et à la population canadienne d'avoir un aperçu commun des crimes graves et du crime organisé et de participer à l'établissement et au maintien de partenariats importants pour lutter contre ces menaces.

Le SCRC collabore avec ses bureaux provinciaux et de nombreux organismes d'application de la loi fédéraux, provinciaux et municipaux. Grâce à ces partenariats, nous sommes en mesure de partager des informations cruciales sans lesquelles nous ne pourrions pas évaluer les groupes du crime organisé ni les perturber comme nous le faisons. Je remercie sincèrement nos partenaires pour leur précieuse contribution au présent rapport.

Surint. pr. Rob Gilchrist
Directeur général
Service canadien de renseignements criminels





Table des matières

| | |
|--|----|
| Sommaire | 1 |
| Introduction | 5 |
| Méthamphétamine | 7 |
| Fentanyl et ses substances analogues | 12 |
| Cocaïne | 16 |
| Heroïne | 19 |
| Cannabis | 24 |
| Autres marchés de drogues illicites | 30 |



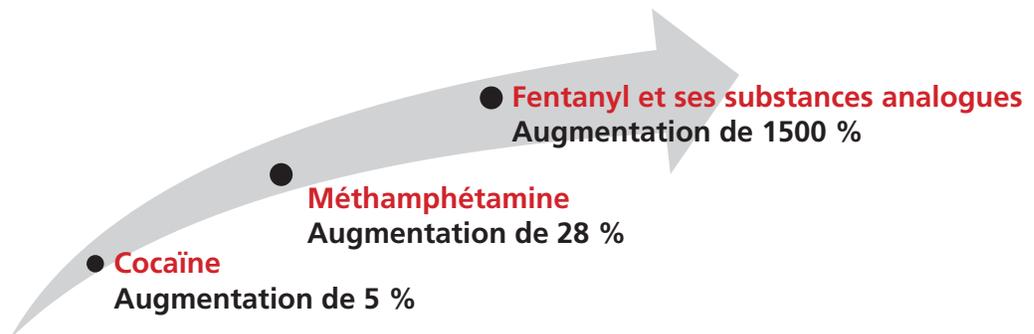


Sommaire

Points saillants

- La méthamphétamine, le fentanyl et ses substances analogues, et la cocaïne sont considérés comme des marchés criminels qui représentent une menace élevée en raison de leur portée, des dommages importants qu'ils peuvent causer et de l'implication grandissante des groupes du crime organisé (GCO). Cette tendance se poursuivra au cours de 2019-20.
- Toutefois, la menace n'est pas la même dans toutes les régions : la méthamphétamine et la cocaïne constituent les menaces les plus préoccupantes dans la plupart des régions, mais la menace dominante en Colombie-Britannique et en Alberta est le fentanyl et ses substances analogues.
- Le marché de l'héroïne, considéré comme une menace moyenne, a été remplacé par celui du fentanyl et de ses substances analogues dans certaines provinces comme la Colombie-Britannique.
- La légalisation du cannabis crée un changement sans précédent dans ce marché, qui est considéré comme une menace faible à long terme (dans trois ans et plus), quand l'approvisionnement du marché légal augmentera.
- L'augmentation du nombre de GCO dans le marché du fentanyl augmentera probablement la disponibilité du fentanyl à travers le pays au moyen de réseaux de distribution plus larges, surtout si des groupes bien établis comme les bandes de motards hors-la-loi et le crime organisé italien (COI) prennent de plus en plus de place dans ce marché.
- Basé sur les tendances antérieures et l'implication accrue des groupes bien établis, avec leurs réseaux extensifs de distribution, les renseignements indiquent qu'on peut s'attendre à plus de 4000 décès attribuables aux opioïdes en 2019. La disponibilité accrue de fentanyl au pays et l'apparition de nouveaux opioïdes encore plus puissantes pourraient entraîner davantage de surdoses et de décès.
- Malgré le rôle traditionnel du Mexique dans le marché de la cocaïne, les représentants de cartels mexicains exportent de plus en plus de la méthamphétamine, de l'héroïne et du fentanyl au Canada.

Évaluation de l'implication des GCO de 2015 à 2018



La **méthamphétamine** est considérée parmi les drogues représentant le plus haut niveau de menace au Canada. Il y a eu une forte augmentation du trafic et de la consommation de méthamphétamine dans la plupart des régions. On a aussi observé une hausse de 28 p. 100 du nombre de GCO impliqués dans ce marché dans les trois dernières années.



- Le marché canadien de la méthamphétamine est, et continuera d'être, alimenté en grande partie par des laboratoires clandestins situés en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec, et les GCO peuvent obtenir facilement des produits chimiques peu coûteux dans les quincailleries, les épiceries, les pharmacies et les magasins de suppléments.
- Même si la production intérieure satisfait à la demande au pays, le Mexique devient une source de méthamphétamine de plus en plus importante grâce à ses réseaux de contrebande liés aux cartels.
- La production à partir d'éphédrine et la méthamphétamine en cristaux ou en poudre constituent la norme dans l'ouest du Canada et en Ontario, mais au Québec, la méthamphétamine est surtout produite à partir de P2P (1-phényl-2-propanone). Ensuite, elle est transportée, souvent sous forme de comprimés, du Québec aux provinces de l'Atlantique et à certains endroits dans l'est de l'Ontario.



Basé sur les tendances antérieures et l'implication accrue des groupes bien établis, avec leurs réseaux extensifs de distribution, les renseignements indiquent qu'on peut s'attendre à plus de 4000 décès attribuables aux opioïdes en 2019, en grande partie attribuables au **fentanyl**, à ses substances analogues et à d'autres opioïdes comme l'hydromorphone. Le fentanyl forme maintenant un marché en soi, ainsi qu'une disponibilité accrue de substances analogues puissantes, et représente une menace majeure en Colombie-Britannique, en Alberta et, de plus en plus, en Ontario.

- Il y a eu une hausse de 1 500 p. 100 du nombre de GCO impliqués dans ce marché depuis 2015 et les GCO bien établis (comme les bandes de motards hors-la-loi) s'y intègrent de plus en plus.
- Les entrepreneurs criminels en ligne continuent de se procurer du fentanyl de la Chine et le revendent sur le Web invisible à des clients du Canada et de l'étranger au moyen de la monnaie virtuelle et de la cryptomonnaie.
- La Chine demeurera le principal fournisseur de fentanyl illicite, de ses substances analogues et de précurseurs chimiques pour le Canada, mais des quantités de plus en plus grandes pourraient venir du Mexique, puisque les cartels mexicains délaissent la production d'héroïne pour produire du fentanyl.
- Le Canada continue d'être un pays de transbordement pour le fentanyl compte tenu de la demande accrue à l'échelle internationale.



Le marché de la **cocaïne** demeure celui qui a le plus grand nombre de GCO impliqués (75 p. 100). On s'attend à ce que la tendance se poursuive : une demande nationale et internationale croissante garantit des profits continus pour les GCO.

- Les cartels mexicains, ainsi que plusieurs GCO colombiens, sont les principales sources de la cocaïne consommée au Canada.
- Un nombre anormal d'importateurs de cocaïne de haut niveau du Canada qui entretiennent des liens avec les cartels mexicains ont récemment été tués au Mexique, suggérant que les cartels cherchent peut-être à éliminer la concurrence et à rétablir les cellules opérationnelles au Canada.



Le marché de l'**héroïne** a été remplacé par celui du fentanyl et de ses substances analogues en Colombie-Britannique. D'autres provinces suivront probablement la tendance. Néanmoins, le nombre de GCO qui seraient impliqués dans le marché de l'héroïne est à la hausse. Cette tendance est probablement attribuable aux mesures accrues de répression visant à lutter contre le trafic d'opioïdes au Canada et n'indique pas nécessairement une augmentation du nombre de consommateurs d'héroïne au pays.

- Le nombre de GCO évalués impliqués dans le marché de l'héroïne a augmenté de 44 p. 100 en un an, mais la plupart des groupes sont aussi impliqués dans le marché du fentanyl.
- La majorité de l'héroïne au Canada provient encore de l'Afghanistan. L'Afrique du Sud demeure un point de transit important.
- Compte tenu des réseaux d'importation et de trafic d'héroïne établis depuis longtemps dont les membres entretiennent des liens dans des pays source et de transit, la région du Grand Toronto (RGT) demeure un point d'entrée important pour l'héroïne afghane de qualité, à des prix concurrentiels. La région du Grand Montréal (RGM) pourrait devenir un point d'entrée plus important.
- L'héroïne mexicaine, souvent mélangée avec du fentanyl, sera probablement de plus en plus souvent importée au Canada par les itinéraires établis de trafic de cocaïne.



Environ 44 p. 100 des GCO évalués étaient impliqués dans le marché du **cannabis** jusqu'à la mise en oeuvre de la loi sur le cannabis. Presque tous ces groupes sont aussi impliqués dans au moins un autre marché de drogue, ce qui signifie que la légalisation du cannabis ne les perturbera pas compte tenu de leurs autres sources de revenu. À court terme (dans un ou deux ans), puisque l'approvisionnement de cannabis légal ne sera pas suffisant pour satisfaire à la demande, les GCO seront bien placés pour combler le vide. Cependant, le nombre de GCO impliqués dans le marché du cannabis devrait diminuer progressivement à long terme (dans trois ans et plus), quand l'approvisionnement du marché légal augmentera.

- À long terme, les GCO impliqués dans le marché du cannabis se tourneront vers la cocaïne, la méthamphétamine et le fentanyl afin de contrebalancer le déplacement de leurs parts de marché dans le cannabis suite de la légalisation.
- D'autres stratégies pourraient être utilisées : exporter à des endroits où le cannabis demeure illégal (comme aux États-Unis ou au Royaume-Uni), se concentrer sur les produits du cannabis à plus forte teneur en THC, cibler les consommateurs qui ne peuvent ou ne veulent pas acheter du cannabis auprès de fournisseurs légitimes, exploiter les écarts réglementaires entre les provinces.
- À la veille de la légalisation, il y a eu une baisse de 60 p. 100 du nombre de comptoirs de cannabis illégaux en Ontario, y compris la fermeture de tous les comptoirs liés aux GCO, sauf un. Bon nombre des exploitants de ces comptoirs chercheront probablement à acquérir un permis de vente au détail pour reprendre leurs activités en avril 2019.
- Les dispensaires illicites sur les territoires des Premières Nations portent à croire que le marché du cannabis de sources illicites, comme le marché du tabac de contrebande, tirera probablement profit des exemptions fiscales dont bénéficient les détenteurs d'un Certificat de statut d'Indien.



Parmi les GCO impliqués dans le marché des drogues illicites, 140 (23 p. 100) ont un rôle d'importateur. La grande majorité d'entre eux importe de la cocaïne.



En comparaison, moins de GCO ont un rôle d'exportateur : 28 groupes (5 p. 100) exportent de la drogue du Canada, surtout de la cocaïne, du cannabis et de la MDMA.

- Les GCO continueront d'être attirés par la combinaison de la demande élevée et des prix élevés dans certains pays, comme il est le cas de la cocaïne et de la méthamphétamine en Australie et en Nouvelle-Zélande.
- La MDMA et le cannabis resteront probablement les drogues les plus souvent exportées du Canada aux États-Unis, mais à un degré moindre que dans les dernières années.



Le trafic de drogues illicites est facilité par les marchés sur le Web invisible et la cryptomonnaie, qui assurent l'anonymat des vendeurs et des acheteurs et représentent donc de nouveaux défis pour les organismes d'application de la loi. Malgré les efforts des organismes d'application de la loi canadiens et étrangers pour faire disparaître les plateformes de commerce illégal, celles-ci réapparaissent constamment.



Introduction

Contexte

La *PNRC – Drogues illicites de 2018-19* est un document de référence produit par le Bureau central du SCRC, en collaboration avec ses dix bureaux provinciaux, au moyen du processus d'évaluation intégrée des menaces (EIM) et grâce à la contribution d'organismes membres et d'autres partenaires fédéraux et provinciaux. La *PNRC*, un des produits vedettes du SCRC, a été créée en 2005 parce que les décideurs du gouvernement et des organismes d'application de la loi avaient besoin de renseignements stratégiques précis sur la portée et l'ampleur des marchés criminels au Canada. Cette version non classifiée de la *PNRC 2018-19* est partagée avec le secteur privé canadien et le grand public pour aider à endurcir l'environnement contre les crimes graves et le crime organisé.

Structure

La *PNRC – Drogues illicites* est une évaluation stratégique complète de la menace que le trafic de drogue à l'échelle nationale et internationale représente au Canada. L'évaluation porte sur cinq marchés de drogue qui constituent la menace la plus importante pour le Canada : la méthamphétamine, le fentanyl et ses substances analogues, la cocaïne, l'héroïne et le cannabis. La *PNRC* donne aussi un aperçu d'autres marchés de drogue qui feront l'objet d'un suivi et qui pourraient être inclus dans une prochaine évaluation de renseignements et des bulletins à venir.



Une *PNRC* sur l'implication des GCO dans la criminalité financière (fraude, blanchiment d'argent, etc.) sera produite à une date ultérieure.

Marché des drogues illicites

En 2018, 664 GCO évalués représentaient une menace élevée, moyenne ou faible. Le marché des drogues illicites est l'un des marchés criminels les plus lucratifs pour le crime organisé. Plus de 90 p. 100 des GCO évalués étaient impliqués dans au moins un marché de drogue en 2018. Ces GCO contrôlent directement ou influencent indirectement tous les aspects du marché de la drogue, qu'il s'agisse de la production, de l'importation ou de la distribution.

- 186 groupes sont impliqués dans le marché de la méthamphétamine;
- 128 groupes sont impliqués dans le marché du fentanyl et de ses substances analogues;
- 496 groupes sont impliqués dans le marché de la cocaïne;
- 118 groupes sont impliqués dans le marché de l'héroïne;
- 293 groupes sont impliqués dans le marché du cannabis.

La *PNRC* évalue la portée et l'ampleur des principaux marchés criminels. En plus d'étudier les groupes et les individus, il faut se pencher sur les activités et les marchés du crime organisé pour produire un document objectif qui servira à établir les priorités d'enquête des organismes d'application de la loi. Par exemple, en se concentrant uniquement sur certains GCO, on risque de ne pas bien évaluer l'implication du crime organisé dans de nouveaux marchés qui font des ravages, comme ceux du fentanyl et d'autres nouveaux opioïdes puissants. L'objet de la *PNRC de 2018-19* est de fournir aux organismes d'application de la loi, au gouvernement et à la population canadienne des éléments de contexte découlant de l'évaluation des marchés qui représentent une menace importante. Cette évaluation reviendra dans les rapports subséquents de la *PNRC* afin de surveiller les tendances et d'améliorer la méthodologie.



Le tableau 1 présente le niveau de menace associé aux cinq principaux marchés de drogue au Canada. En 2019-2020, la méthamphétamine, le fentanyl et ses substances analogues et la cocaïne sont les marchés criminels qui représentent la menace la plus importante au Canada, tandis que la menace associée à l'héroïne est moyenne et celle associée au cannabis illicite est faible. Pour les besoins de la présente évaluation, les niveaux de menace ont été déterminés en fonction de facteurs comme la demande, l'offre (disponibilité des produits, facilité avec laquelle ils sont transportés et vendus), la facilité avec laquelle on peut entrer sur les marchés et leur degré de rentabilité, les capacités des organismes chargés de l'application de la loi, les dommages causés et l'historique de l'implication du crime organisé.

Tableau 1 – Marché des drogues illicites

| Marché | Menace | Justification | Page |
|--------------------------------------|-----------------------|--|------|
| Méthamphétamine | Élevée | Potentiel élevé d'abus et de dépendance, avec une augmentation de la disponibilité, de la consommation et des dommages dans la plupart des régions au Canada, ainsi qu'une implication croissante de GCO bien établis à toutes les étapes de la production, de l'importation et de la distribution. | 7 |
| Fentanyl et ses substances analogues | Élevée | Les renseignements indiquent qu'on peut s'attendre à plus de 4000 décès attribuables aux opioïdes en 2019 en raison d'une disponibilité accrue à travers le Canada, incluant de nouvelles substances plus puissantes. La rentabilité et la facilité d'entrée relative continueront d'inciter les GCO à pénétrer sur ce marché, tandis que les capacités d'application de la loi continueront d'être mises à l'épreuve par l'importation et le trafic par des opérateurs indépendants en ligne. | 12 |
| Cocaïne | Élevée | Ce marché demeure lucratif et attire continuellement plus de GCO que les autres marchés criminels. Une remontée de la consommation et du trafic à l'échelle nationale et internationale est probable, parallèlement à l'augmentation de la production de cocaïne en Amérique latine. | 16 |
| Héroïne | Moyenne | Le marché est remplacé par celui du fentanyl et de ses substances analogues dans l'ouest du Canada, mais les réseaux d'importation et de trafic d'héroïne établis depuis longtemps continuent d'importer de l'héroïne afghane de qualité, à des prix concurrentiels, dans la région du Grand Toronto (RGT). | 19 |
| Cannabis | Faible | Le cannabis est une drogue relativement moins dangereuse, mais elle n'est pas bénigne et son utilisation comporte des risques. L'implication des GCO ne sera pas trop affectée à court terme compte tenu de l'insuffisance de l'offre légale. À long terme, la part de marché des GCO diminuera à mesure que l'offre du marché licite augmentera. Cependant, l'implication de GCO dans l'économie nationale licite risque d'augmenter à long terme. | 24 |
| Autres marchés de drogue | Surveillance continue | Les marchés à surveiller sont notamment l'opium, la kétamine, l'hydromorphone, la MDMA et les nouvelles substances psychoactives. | 30 |



Méthamphétamine

Survol

Le marché de la méthamphétamine est devenu l'une des menaces les plus importantes à l'échelle nationale, ayant des liens établis avec le crime organisé à tous les niveaux de la production, de la distribution, de l'importation et de l'exportation. Au pays, la consommation de méthamphétamine a augmenté au cours des cinq dernières années, et cette augmentation devrait se poursuivre en raison de la disponibilité de cette substance, de ses faibles coûts et du fait qu'elle est facile à produire. Ses effets néfastes se feront de plus en plus sentir au-delà du simple consommateur; la méthamphétamine présente des risques de plus en plus élevés pour les communautés, notamment pour les organismes d'application de la loi et les premiers intervenants.



Le marché canadien est principalement approvisionné par de la méthamphétamine produite au Canada, qui est transportée entre les provinces depuis trois grands centres de production en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec en vue de répondre à la demande canadienne. Des « superlaboratoires » ayant une très grande capacité de production fournissent de grands distributeurs de diverses sphères du crime organisé et de divers niveaux de menace. De la méthamphétamine est également importée de l'étranger, mais en petites quantités. De manière générale, l'offre totale de méthamphétamine est probablement supérieure à la demande au pays, et les GCO continueront d'exporter cette substance afin de satisfaire à la demande internationale dans des marchés lucratifs comme ceux de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Le nombre de GCO impliqués dans le marché de la méthamphétamine a augmenté, passant de 145 en 2015 à 186 en 2018, ce qui correspond à une hausse de 28 p. 100 au cours des trois dernières années. Les GCO continueront d'exploiter les caractéristiques qui rendent ce marché attrayant, notamment le fait que la méthamphétamine peut être fabriquée au pays au moyen de produits chimiques facilement accessibles et peu coûteux. De plus, la majorité des produits chimiques nécessaires ne sont pas des substances contrôlées et peuvent être achetés dans des quincailleries, des supermarchés, des pharmacies et des magasins de suppléments alimentaires.

Sources canadiennes et étrangères

La majeure partie de la méthamphétamine consommée au Canada continuera d'être produite au pays dans des laboratoires clandestins. En 2018, 23 GCO qui ont fait l'objet d'une évaluation sont impliqués dans la production de méthamphétamine, et la plupart d'entre eux sont établis en Colombie-Britannique et en Ontario. De la méthamphétamine est également fabriquée au Québec et en Alberta, mais dans une moindre mesure. Le mouvement interprovincial de méthamphétamine se fait à partir de ces principaux centres de production de sorte à satisfaire à la demande partout au Canada (voir la figure 1 pour un survol de l'implication du crime organisé dans ce marché, par province).

À l'heure actuelle, la production de méthamphétamine à base d'éphédrine est la méthode la plus couramment utilisée et permet d'obtenir la substance sous la forme de cristaux (méthamphétamine en cristaux) ou de poudre en vue de sa distribution aux marchés intérieurs et étrangers. Cependant, au Québec, où jusqu'à 95 p. 100 de la méthamphétamine sur le marché prend la forme de comprimés, les GCO se servent habituellement du processus d'animation réductive pour produire la substance, au moyen du précurseur phényl-1 propanone-2 (P2P), plutôt que de l'éphédrine. Les comprimés de méthamphétamine sont par la suite expédiés du Québec vers les provinces de l'Atlantique et l'est de l'Ontario.



Une analyse de liens révèle que des GCO collaboreraient à la production de méthamphétamine en Colombie-Britannique, ce qui comprend l'acquisition de précurseurs chimiques. Si chacun de ces groupes présente, de façon individuelle, une menace faible ou moyenne, ensemble, ils représentent les pires menaces à l'échelle nationale. Ces groupes établis en Colombie-Britannique et en Ontario ont probablement accès à de superlaboratoires capables de produire de grandes quantités de méthamphétamine, soit plusieurs kilogrammes à la fois.

Outre la production de méthamphétamine au pays, l'approvisionnement de cette substance au Canada continue de se faire au moyen d'importations de l'étranger, même si cela représente des quantités moindres, le plus souvent du Mexique et des Pays-Bas. En tout, 12 GCO ayant fait l'objet d'une évaluation sont impliqués dans l'importation de méthamphétamine en 2018. La majorité de ces groupes ont des activités de portée internationale, ont des liens avec les États-Unis ou le Mexique et participent également à l'importation de cocaïne. Après une série de restrictions mises en oeuvre par le gouvernement fédéral des États-Unis relativement à la vente de médicaments contenant des précurseurs de la méthamphétamine, une proportion importante de la production a déménagé au Mexique, si bien que le marché américain est dorénavant approvisionné principalement par des superlaboratoires mexicains. Il est probable que la méthamphétamine s'ajoute aux chaînes d'approvisionnement et de trafic de cocaïne déjà établies, ce qui laisse croire que les GCO canadiens seront aux prises avec une compétition accrue découlant des mouvements de méthamphétamine mexicaine destinée aux marchés au pays et à l'étranger.

La majorité des précurseurs et d'autres produits chimiques utilisés dans la fabrication de méthamphétamine au Canada ne sont pas réglementés, ou s'ils le sont, les GCO arrivent encore à contourner la réglementation qui s'y applique. L'éphédrine et la pseudoéphédrine, que l'on peut se procurer légalement, sont deux précurseurs couramment utilisés dans la fabrication de méthamphétamine au Canada. La pseudoéphédrine peut être extraite de médicaments utilisés pour soulager le rhume et la congestion, tandis que l'on peut se procurer de l'éphédrine dans des pharmacies et des magasins d'aliments naturels et de suppléments. La production canadienne de méthamphétamine est, depuis plusieurs années, stimulée par la très grande accessibilité des comprimés d'éphédrine. L'éphédrine peut être vendue à toute personne au Canada pourvu que l'on respecte le nombre maximal de 8 mg par comprimé et de 40 mg par contenant. À l'heure actuelle, il n'y a pas de nombre limite de contenants qu'une personne peut obtenir. On peut trouver les autres produits chimiques nécessaires à la fabrication de méthamphétamine, notamment des solvants, des acides et des bases, dans des produits ménagers courants, ou on peut se les procurer séparément. Par exemple, des cristaux d'iode continuent d'être importés légalement même si leur utilisation légitime est limitée pour les entreprises canadiennes.



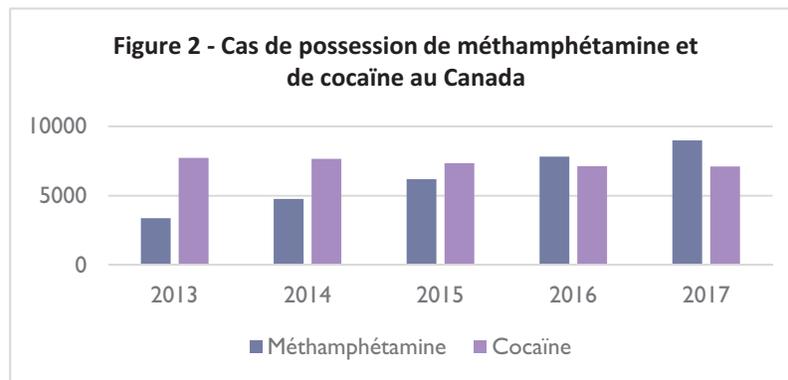
Figure 1 - Implication du crime organisé dans le marché de la méthamphétamine, par province, selon le rôle





Tendances en matière de demande et de consommation

La méthamphétamine figure parmi les substances les plus courantes dans le marché canadien des drogues illicites. Il semble que cette tendance se maintiendra étant donné que la méthamphétamine est une drogue qui crée une forte dépendance, est facile à se procurer et est relativement abordable. La méthamphétamine figure maintenant au troisième rang des substances contrôlées les plus saisies par les organismes canadiens d'application de la loi, précédée du cannabis et de la cocaïne. De plus, une comparaison des cas de possession de méthamphétamine et de cocaïne au fil des ans révèle des tendances très différentes (voir la figure 2). En effet, le nombre de cas de possession de méthamphétamine a connu une hausse de plus de 160 p. 100 entre 2013 et 2017, tandis que le nombre de cas de possession de cocaïne a diminué de façon régulière pendant la même période. La Colombie-Britannique, l'Alberta et la Saskatchewan présentaient les taux les plus élevés de possession par habitant en 2017, alors que le Manitoba affichait la plus importante hausse du nombre de cas de possession depuis 2013. De même, le nombre de fois où la méthamphétamine a été identifiée par le Service d'analyse des drogues (SAD) de Santé Canada a augmenté de 152 p. 100 entre 2012 et 2017, et elle est maintenant aussi souvent présente dans les résultats d'analyses du SAD que la cocaïne. Les plus importantes hausses ont été enregistrées au Manitoba, en Alberta et en Saskatchewan, qui étaient respectivement de 606 p. 100, de 633 p. 100 et de 1 400 p. 100.¹



Source: Statistiques Canada

Malgré les efforts déployés pour réduire l'offre de méthamphétamine, les prix de cette drogue tendent généralement à diminuer au pays, ce qui la rend encore plus attrayante pour les consommateurs. Dans certaines régions ailleurs dans le monde, la forte demande jumelée aux prix élevés de la méthamphétamine continuera d'inciter des GCO canadiens à exporter cette drogue. La méthamphétamine est actuellement peu coûteuse sous toutes ses formes à l'échelle du pays : elle coûte en moyenne 90 \$ par gramme environ, mais elle est nettement plus abordable à Vancouver. Les prix de la méthamphétamine peuvent varier pour plusieurs raisons, notamment la proximité de producteurs ou d'importateurs et l'accès à ceux-ci, la qualité de la substance et sa forme. La cocaïne, comme la méthamphétamine, est classifiée comme une drogue à effet stimulant et est généralement plus coûteuse; au Canada, on peut s'en procurer pour 100 \$ par gramme en moyenne. De plus, l'effet enivrant obtenu après avoir consommé de la méthamphétamine dure beaucoup plus longtemps que celui de la cocaïne, soit jusqu'à 24 heures. Ces facteurs font donc de la méthamphétamine un choix intéressant pour certains consommateurs.

¹ Ces données donnent un aperçu des tendances et de l'offre de diverses substances dans la rue au Canada. Précisons que les données du SAD permettent seulement de connaître le nombre et le type d'échantillons reçus aux fins d'analyse. Les échantillons analysés par le SAD représentent probablement une petite partie des substances saisies par les organismes d'application de la loi, qui elles ne représentent qu'une partie de celles offertes dans le marché illicite.



Néanmoins, l'offre totale de méthamphétamine dépasse vraisemblablement la demande au pays, et les GCO continueront d'exporter cette substance afin de répondre à la demande dans des marchés lucratifs à l'étranger. Par exemple, du fait que les prix de la méthamphétamine en Australie et en Nouvelle-Zélande peuvent être au-delà de huit fois supérieurs à ceux au Canada, on s'attend à ce que les GCO canadiens continuent d'exporter cette drogue dans ces pays.

Plus la méthamphétamine sera populaire, plus on continue à vraisemblablement de la consommer avec d'autres produits stimulants et dépresseurs, ce qui accroîtra le risque de surdose. Il semblerait que des consommateurs de fentanyl mélangent fréquemment du fentanyl avec de la méthamphétamine. Du fentanyl a été détecté dans 77 p. 100 des cas de surdose de méthamphétamine en Colombie-Britannique entre 2016 et 2017. Certains éléments indiquent que la méthamphétamine est également mélangée à de la cocaïne dans certaines régions de la Saskatchewan, de la Nouvelle-Écosse et de l'Ontario, ce qui laisse croire que des trafiquants procèdent ainsi pour accroître leurs profits.

Les effets néfastes de la méthamphétamine se feront de plus en plus sentir au-delà du simple consommateur. La méthamphétamine jouerait un grand rôle dans les récentes montées d'actes de violence, dont des attaques armées sur des personnes. Les hôpitaux sont aux prises avec une hausse des cas de violence liés à la méthamphétamine à l'endroit de membres du personnel, ce qui a nécessité la mise en place de mesures de sécurité supplémentaires. En l'absence de traitement pour contrer les effets de la méthamphétamine, les risques que présente cette drogue pour les collectivités demeurent élevés en raison de ses effets psychotiques et des symptômes d'irritabilité qu'elle entraîne, ce qui peut aggraver des situations et mener à la violence.

Considérations futures

Le fait qu'il est facile de se procurer et de fabriquer de la méthamphétamine joue un grand rôle dans la hausse de la consommation de cette drogue. La production de méthamphétamine au pays continuera d'augmenter tant et aussi longtemps que les GCO réussiront à contourner les réglementations en vigueur sur le contrôle des précurseurs.

Les comportements violents liés à la consommation de méthamphétamine continueront de présenter des défis pour les services de police et les premiers intervenants. De plus, l'expansion du marché de la méthamphétamine jouera un rôle dans le nombre et la gravité des actes de violence.





Le fentanyl et ses substances analogues

Survol

Le fentanyl est maintenant présent un peu partout au Canada. Un marché du fentanyl s'est formé dans les communautés les plus durement touchées par la crise des opioïdes. Le nombre de surdoses de fentanyl continue d'augmenter dans l'Ouest canadien et en Ontario, ce qui pèse de plus en plus fortement sur les ressources en soins de santé et en sécurité publique et présente pour le personnel de première ligne et les premiers intervenants un risque, quoique limité, d'être en contact par inadvertance avec du fentanyl. L'usage inadéquat et le détournement de ce médicament ont contribué à l'actuelle épidémie de consommation d'opioïdes, mais de plus en plus, le fentanyl illicite et ses analogues sont mélangés avec des drogues illégales, ce qui cause la majorité des décès qui semblent non intentionnels et qui sont attribuables aux opioïdes au Canada

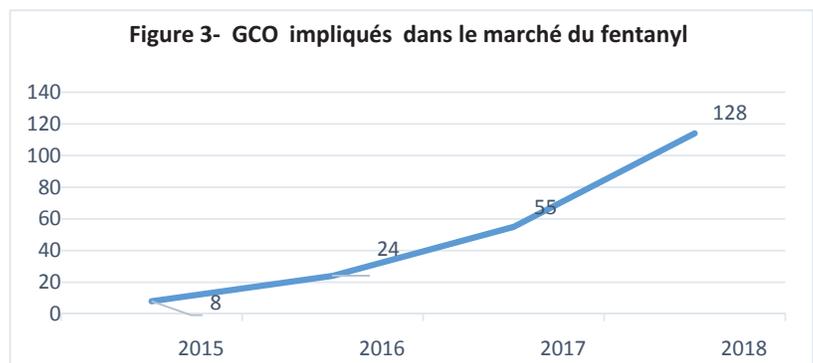


De plus en plus d'individus et de GCO opportunistes sont impliqués dans le marché du fentanyl et continuent de tirer parti des caractéristiques qui en font une drogue recherchée. Par exemple, il est facile de s'en procurer à partir de diverses plateformes dans le Web visible et invisible, sa puissance permet d'en faire le trafic en petites quantités, il est facile de le cacher et donc difficile de le détecter, sans compter qu'il engendre une dépendance et qu'il permet de réaliser d'importants profits. Le fentanyl est surtout importé de la Chine, mais le renforcement des mesures de répression visant le fentanyl chinois, ses précurseurs chimiques et ses analogues entraîne déjà et continuera d'entraîner la diversification des itinéraires de transbordement et l'importation à partir de nouveaux pays sources comme le Mexique. La tendance que l'on constate vers le trafic de nouveaux analogues du fentanyl encore plus puissants contre lesquels les doses standard de naloxone sont moins efficaces et fera augmenter les risques de surdose et de décès de même que les risques limités pour les premiers intervenants qui pourraient entrer en contact avec ces substances.

Implication du crime organisé

Au cours de la dernière année, le nombre de GCO qui seraient impliqués dans le marché du fentanyl a augmenté de 133 p. 100 (voir la figure 3). Ces groupes se trouvent dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, mais la majorité d'entre eux sévissent en Colombie-Britannique et en Ontario. Dans ces deux provinces, des groupes évalués auraient un rôle à jouer dans l'importation de précurseurs chimiques du fentanyl.

Vancouver et Toronto comptent parmi les villes où passe la plus grande quantité de conteneurs maritimes et de fret aérien au Canada, ce qui peut rendre les cargaisons qui entrent au pays plus accessibles pour les groupes. Pour approvisionner le marché illicite, les groupes se servent d'entreprises ou de sociétés fictives qui ont des licences visant des précurseurs.





Les saisies de précurseurs chimiques du fentanyl sont toujours à la hausse. Peu de laboratoires clandestins ont été découverts, et il sera probablement de plus en plus difficile d'en repérer puisqu'on les installe de plus en plus dans des propriétés rurales plutôt qu'en ville. Jusqu'à maintenant, on a trouvé des laboratoires en Colombie-Britannique et au Québec. Ces laboratoires étaient modernes et l'équipement qu'ils contenaient représentait un investissement digne d'importants GCO. On sait que les GCO au Canada font le trafic de plusieurs drogues, et ceux qui sont déjà impliqués dans le marché des drogues synthétiques peuvent facilement produire du fentanyl, entre autres parce qu'ils peuvent aisément se procurer ce dont ils ont besoin en ligne et parce qu'ils possèdent les compétences de base en production de drogue en laboratoire.

Parallèlement à la hausse de l'implication des GCO, des criminels indépendants continuent de faire du trafic de fentanyl et d'en vendre en ligne. En 2017, les données du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE) ont révélé une augmentation significative du nombre de transactions effectuées par des individus qui faisaient des paiements virtuels à des sociétés chimiques et pharmaceutiques en Chine connues pour vendre du fentanyl. Le fentanyl est principalement importé puis distribué par la poste à des clients qui le commandent sur le Web invisible et paient avec de la monnaie virtuelle et de la cryptomonnaie, ce qui garantit l'anonymat des vendeurs et des acheteurs. Des vendeurs du Web invisible ont expédié du fentanyl à des centaines de clients au Canada et à l'étranger, notamment en Europe, en Australie et en Nouvelle-Zélande. La plupart des vendeurs opportunistes travaillent de manière indépendante et n'ont aucun lien avec le crime organisé et n'en ont jamais eu.

Production, transport et distribution

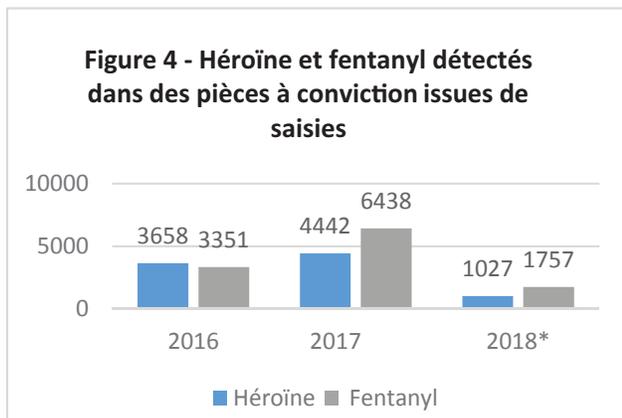
La Chine demeurera probablement le principal fournisseur de fentanyl illicite, de ses analogues et de ses précurseurs chimiques au Canada, quoique les fournisseurs et les acheteurs choisiront vraisemblablement de diversifier les points de transbordement afin d'éviter les mesures de répression ciblées qui touchent les cargaisons. Les vendeurs en ligne chinois ont commencé à utiliser d'autres pays comme points de transbordement afin de réduire les risques que les colis soient saisis par les douaniers. De plus, les fournisseurs emploient toutes sortes de techniques de dissimulation ingénieuses et créent de nouvelles formes de fentanyl et d'analogues ayant des effets similaires, voire plus puissants, en réaction au resserrement de la réglementation et en vue de faire passer la drogue à la frontière sans qu'elle soit détectée.

Une partie du fentanyl importé au Canada proviendra probablement d'autres pays, notamment le Mexique, qui représente la menace la plus importante. La baisse du prix de l'opium au Mexique et la découverte récente d'un laboratoire clandestin portent à croire que les cartels de drogue mexicains mettent de côté la production d'héroïne pour se tourner vers la production de fentanyl. Afin d'envoyer du fentanyl au Canada, les cartels utiliseront probablement les moyens de transport et itinéraires qui servent à faire du trafic de cocaïne, comme on l'a observé aux États-Unis. Compte tenu de la proximité du Canada par rapport au nord-est des États-Unis, des organisations mexicaines qui font du trafic de drogue chercheront vraisemblablement à pousser leurs activités vers le nord grâce aux liens qu'ils entretiennent avec des groupes criminels au Canada.

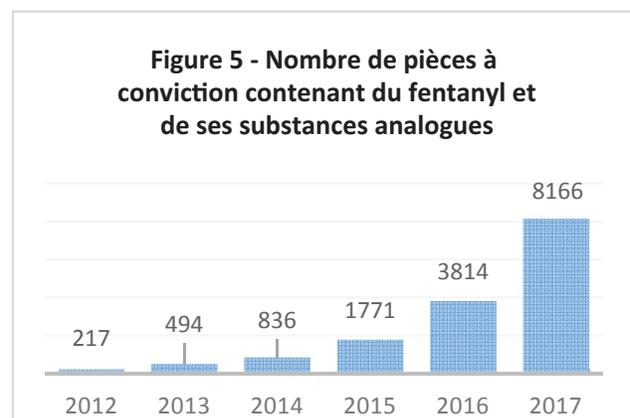


Le Canada sera probablement de plus en plus un pays de transbordement pour le fentanyl en raison de la hausse de la demande de drogues synthétiques en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde. C'est aux États-Unis qu'on a recensé le plus grand nombre de décès associés à la consommation à des fins non médicales d'opioïdes pharmaceutiques comme le fentanyl et ses analogues. En dehors de l'Amérique du Nord, notons que la consommation et les surdoses de fentanyl augmentent aussi au Royaume-Uni (Angleterre et au pays de Galles) et en Australie. La réduction proposée de la disponibilité d'opioïdes d'ordonnance aux États-Unis d'un tiers en trois ans amènera vraisemblablement les consommateurs de fentanyl à se tourner vers le marché illicite. Au Canada, des criminels qui vendent déjà des timbres de fentanyl détournés et des vendeurs sur le Web invisible qui font des affaires dans d'autres pays profiteront probablement de l'occasion de répondre à une potentielle hausse de la demande de fentanyl.

Le fentanyl continuera probablement de supplanter l'héroïne à titre d'opioïde de choix pour les GCO qui en font le trafic et les consommateurs dans des marchés à créneau dans l'Ouest canadien et en Ontario, car l'afflux continu de fentanyl illicite fait en sorte que la demande persiste. Le fentanyl est présentement l'opioïde le plus souvent détecté dans les substances saisies par les autorités, devant l'héroïne (voir la figure 4). En outre, le fentanyl et ses analogues sont de plus en plus détectés dans les drogues saisies (voir la figure 5).²



Source : Santé Canada
* janvier-mars 2018 seulement



Actuellement, le fentanyl est surtout saisi sous forme de poudre au Canada, même si des comprimés et des timbres sont plus souvent saisis au Québec et dans l'est du Canada. Bien qu'il soit principalement vendu aux consommateurs d'héroïne et de méthamphétamine, le fentanyl est aussi vendu à de nouveaux consommateurs, à qui l'on fait croire qu'il s'agit de faux comprimés de médicaments d'ordonnance ou d'autres drogues illicites. Les consommateurs prennent du fentanyl à leur insu et y deviennent dépendants par mégarde. Les consommateurs d'héroïne qui consomment sans le savoir du fentanyl qui a été utilisé en guise de substance de frelatage peuvent développer une plus grande tolérance aux opioïdes.

Les services d'application de la loi en Ontario et en Colombie-Britannique ont déclaré avoir saisi des trousse de naloxone de pair avec des drogues illicites. En effet, les revendeurs remettraient des trousse à leurs clients et leur montreraient comment utiliser la naloxone pour prévenir les décès par surdose. Dans plusieurs provinces, les revendeurs incorporent du colorant dans leurs produits afin de les distinguer et en Ontario, les produits du fentanyl sont offerts en plusieurs couleurs différentes pour aider les consommateurs à en évaluer la force relative.³

Compte tenu de la diminution de la quantité d'opioïdes d'ordonnance distribués au Canada, particulièrement en Colombie-Britannique, en Alberta et en Ontario, les personnes qui n'ont plus accès à des ordonnances pourraient se tourner vers le marché noir. En Saskatchewan, au Manitoba, au Québec et dans les provinces de l'Atlantique, les activités liées au fentanyl illicite sont demeurées relativement stables au cours des deux dernières années, et cette substance ne devrait pas supplanter l'héroïne.

² Voir la note de bas de page à la page 10.

³ Les forces relatives sont anecdotiques et n'ont pas été confirmées par des analyses.



Tendances en matière de demande et de consommation

Selon toute vraisemblance, des analogues du fentanyl plus puissants seront de plus en plus répandus sur le marché des drogues illicites, et les doses actuelles de naloxone seront de moins efficace pour éviter les surdoses. Cela pourrait entraîner la nécessité d'administrer plus de naloxone que ce qui est contenu dans une seule dose et pourrait possiblement nécessiter plusieurs administrations. Le fentanyl constitue un nouveau marché en soi dans les communautés les plus durement touchées par la crise des opioïdes, et les consommateurs cherchent maintenant à obtenir directement du carfentanil, qui est 100 fois plus toxique que le fentanyl. Cette substance est détectée de plus en plus souvent lors des analyses d'échantillons. La Province de l'Alberta a signalé une augmentation de 330 p. 100 des décès par surdose accidentelle liés au carfentanil en 2017. De plus, au cours de la dernière année, on a procédé aux plus importantes saisies de carfentanil jamais effectuées au Canada : les services de police de la région de Durham et d'Edmonton en ont saisi 42 et 16 kg respectivement. Après avoir recensé trois décès au cours d'une même semaine en octobre 2018, les responsables de la santé publique à Ottawa ont émis un avertissement au sujet de la circulation d'un nouvel analogue du fentanyl qui est offert en plusieurs couleurs différentes. De nouveaux analogues seraient très puissants et une seule dose de naloxone pourrait être insuffisante, ce qui pourrait ne pas permettre d'en éviter les surdoses si des dose additionnelles ne sont pas disponibles.

La nouvelle tendance qui consiste à combiner le fentanyl ou ses analogues avec des non-opioïdes entraînera probablement un plus grand nombre de surdoses et de décès chez des individus qui ne consomment généralement pas d'opioïdes. Certaines combinaisons de fentanyl avec des non-opioïdes seraient non intentionnelles et causées par une contamination croisée, mais des indicateurs récents laissent entrevoir que de plus en plus de trafiquants et de consommateurs font ces mélanges volontairement. Les trafiquants font intentionnellement prendre des opioïdes à leurs clients afin d'accroître la dépendance de ces derniers et d'élargir leur clientèle. En Colombie-Britannique, du fentanyl illicite a été détecté dans 72 p. 100 des cas où de la cocaïne a été détectée et dans 77 p. 100 des cas où de la méthamphétamine ou des amphétamines ont été détectées de 2016 à 2017. Qu'ils sachent ou non qu'ils prennent des opioïdes, les consommateurs de cocaïne et de méthamphétamine qui n'ont jamais acquis de tolérance aux opioïdes courent un plus grand risque de mourir d'une surdose. Selon une autre tendance nouvelle, les consommateurs mélangent du fentanyl ou de ses analogues avec de la cocaïne ou de la méthamphétamine. Ce mélange est appelé « Speedball 2.0 ». Cette tendance pourrait s'accroître au Canada, particulièrement compte tenu de la disponibilité accrue du fentanyl, de la méthamphétamine et de la cocaïne et du fait que des GCO mexicains et américains qui entretiennent des liens au Canada acheminent leurs produits au nord de la frontière canado-américaine. Cette tendance présente du danger non seulement pour les consommateurs qui n'ont jamais acquis de tolérance aux opioïdes, mais aussi pour le personnel des services d'urgence et de l'application de la loi qui doivent faire preuve de vigilance et de prudence au moment de manipuler des drogues qui semblent être des non-opioïdes ou de traiter des victimes ayant consommé de telles substances.

Considérations futures

L'évolution rapide des drogues synthétiques et la popularité d'opioïdes synthétiques extrêmement puissants comme le carfentanil continueront de présenter des défis puisque la naloxone est moins efficace pour en prévenir les surdoses. Les nouveaux analogues du fentanyl non réglementés, les méthodes de dissimulation améliorées, la diversification des points de transbordement, l'expansion du commerce en ligne et l'accroissement des expéditions par la poste viendront compliquer la tâche déjà difficile des agents chargés d'intercepter les colis contenant de la drogue (particulièrement du fentanyl), qui peut être expédié en quantités infimes et réparti dans plusieurs colis).

Même si le projet de loi C-37 apporte des changements à la Loi réglementant certaines drogues et autres substances qui visent à contrer l'importation et la possession par des GCO de certains appareils désignés (comme des presses à comprimés et des encapsulateurs), ces nouvelles mesures ne nuisent pas aux groupes qui ont déjà accès à cet équipement. Le resserrement de la réglementation touchant la Chine, conjugué aux mesures de répression ciblées contre les activités sur le Web invisible et dans le système des postes, pourrait entraîner une transition vers la synthèse de fentanyl au Canada. Comme les GCO sont de plus en plus impliqués dans le marché du fentanyl et que le Canada pourrait devenir un pays exportateur, les services de police peuvent s'attendre à un nombre croissant de demandes de leurs partenaires étrangers pour qu'ils s'attaquent eux aussi à ces activités.



Cocaïne

Survol

La cocaïne est offerte principalement sous forme de cocaïne en poudre et de crack et est disponible partout au pays. Après plusieurs années de stabilité, la demande intérieure de cocaïne augmente : de 2015 à 2017, le taux de consommation a doublé en passant d'un pour cent (353 000 consommateurs) à deux pour cent (730 000 consommateurs).

Depuis longtemps, le coca était produit exclusivement en Colombie, dans l'État plurinational de Bolivie et au Pérou. Mais des plantations de coca ont récemment été découvertes au Guatemala et au Honduras. Bien qu'elles soient beaucoup plus petites que les plantations habituelles, celles-ci peuvent servir à déterminer la viabilité de la culture de coca dans de nouvelles régions plus près du Mexique. Si ce projet se révèle viable, cela pourrait entraîner non seulement une augmentation de l'offre mondiale de cocaïne, mais aussi une modification des itinéraires de transport et de distribution.



D'importants importateurs canadiens de cocaïne ont été tués dernièrement au Mexique et très récemment au Canada. Les motifs et les auteurs de ces meurtres demeurent inconnus, mais ces incidents pourraient indiquer que les cartels mexicains tentent d'éliminer la concurrence et de rétablir des cellules opérationnelles au Canada afin de superviser l'importation de cocaïne destinée aux consommateurs canadiens. Si cela se confirme, une hausse des incidents violents est à attendre, quoique le niveau de violence ne devrait pas atteindre celui qui a été observé au Mexique.

Récemment, d'importantes saisies à l'étranger indiquent que la cocaïne destinée au Canada transite de plus en plus dans de petits pays des Caraïbes et de l'Amérique du Sud afin d'éviter la surveillance accrue dans les pays de transit connus.

Tendances en matière de production et d'offre

Depuis 2016, la culture de coca augmente, principalement en Colombie, où se trouvent 68,5 p. 100 des terres consacrées à la culture du coca. Compte tenu du caractère lucratif de la culture de coca pour les cultivateurs et pour le crime organisé, l'offre de cocaïne ne devrait pas diminuer significativement dans un avenir prévisible.

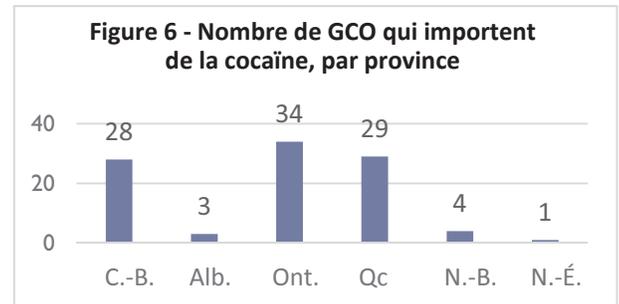
Parallèlement à l'augmentation de la production, les saisies de cocaïne dans le monde ont elles aussi augmenté. L'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a signalé dans son rapport de 2018 une augmentation de 20 p. 100 par rapport à l'année précédente, ce qui est conforme aux données publiées par la Drug Enforcement Administration (DEA) selon lesquelles les saisies de cocaïne ont augmenté de 23 p. 100 à la frontière sud-ouest des États-Unis. Au Canada, le nombre de saisies de cocaïne à la frontière est semblable aux données de 2017, mais la quantité de cocaïne saisie est de 68 p. 100 inférieure à la même période en 2017. Compte tenu de l'augmentation de la consommation de cocaïne au Canada, si l'on en croit les chiffres, et de l'augmentation de la production dans le monde, la réduction des quantités saisies est probablement attribuable à une combinaison de plusieurs facteurs : un changement éventuel du mode opératoire des GCO canadiens, qui envoient plus souvent de plus petites quantités de cocaïne pour réduire au minimum les pertes en cas de saisie, une hausse des saisies à l'étranger avant que la cocaïne atteigne la frontière canadienne et le ciblage de méthodes d'expédition à moindre rendement comme la poste.



Implication du crime organisé canadien

En 2018, environ 75 p. 100 des GCO canadiens évalués jouent un rôle dans le marché de la cocaïne. Le grand nombre de groupes impliqués dans le marché de la cocaïne met en évidence la disponibilité de la cocaïne et le caractère toujours lucratif de son trafic. Des informations contradictoires concernent la pénurie de cocaïne et l'augmentation du prix du kilogramme en Nouvelle-Écosse, au Québec et en Colombie-Britannique, mais cette pénurie est probablement temporaire et attribuable à d'importantes saisies à l'étranger, l'été dernier, de cocaïne vraisemblablement destinée au Canada.

Des 496 GCO susmentionnés, 99 importent de grandes quantités de cocaïne. La majorité de ces groupes sont établis en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec (voir la figure 6), où se trouvent d'ailleurs les plus importants bassins de population, des ports maritimes et des aéroports internationaux. Certains GCO canadiens et individus liés à des GCO se rendent souvent dans des pays sources ou des pays de transit de la cocaïne.



Implication du crime organisé international

Le transport de grandes quantités de cocaïne vers le marché canadien serait contrôlé principalement par les cartels mexicains ainsi que par un nombre de GCO colombiens. Depuis qu'un accord de paix a été conclu entre le gouvernement colombien et les Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia (FARC), de plus en plus de groupes dissidents FARC ne respectent pas le processus de paix. Il semble que les grands cartels hiérarchiques sont en train d'être remplacés par des GCO plus petits et plus fluides.

Presque toute la cocaïne qui traverse les frontières canadiennes serait liée à des cartels dans une certaine mesure, mais à l'heure actuelle, la collaboration entre des Canadiens et des membres de GCO mexicains ou colombiens se passe principalement en dehors du Canada, dans des pays sources ou de transit. Des membres de cartels ne viennent plus s'installer au Canada.

D'importants importateurs de cocaïne liés à des cartels mexicains ont été tués dernièrement au Mexique. Même s'il est vrai que des trafiquants canadiens de cocaïne ont été tués par le passé au Mexique, le nombre d'importateurs importants assassinés jusqu'ici cette année est plus élevé qu'à l'habitude. Les motifs et les auteurs de ces meurtres demeurent inconnus, mais ces incidents pourraient indiquer que les cartels mexicains tentent d'éliminer la concurrence et de rétablir des cellules opérationnelles au Canada. Inversement, ces meurtres pourraient aussi être un signe de la résistance des cartels mexicains face à la présence accrue de GCO canadiens au Mexique.

Nouveaux pays de transit

La République dominicaine, le Mexique et les États-Unis sont des pays de transit connus pour la cocaïne destinée au Canada. Toutefois, plusieurs récentes saisies au Canada et des saisies à l'étranger impliquant des Canadiens portent à croire que d'autres itinéraires de transit sont de plus en plus utilisés. En 2018, des saisies ont eu lieu dans des plus petits pays dans les Caraïbes et en Amérique latine, ce qui pourrait indiquer que les trafiquants tentent d'éviter la forte présence de la communauté de l'application de la loi autour des itinéraires de transit habituels. En Océanie, il est probable que les GCO ont commencé à utiliser de plus petites îles du Pacifique comme points de transit par suite de l'intensification de mesures de répression en Australie et en Nouvelle-Zélande.



Le Canada, pays de transit

Malgré la hausse de la demande canadienne de cocaïne, la stabilité du prix du kilogramme sur le marché canadien (entre 50 000 \$ et 65 000 \$) et dans la rue (environ 100 \$ le gramme) porte à croire que des GCO canadiens continuent d'exporter de la cocaïne vers des marchés plus lucratifs. Le Canada est l'une des principales sources de la cocaïne saisie dans le courrier en Australie. Cet état de fait ne changera probablement pas puisque le prix du kilogramme de cocaïne en Australie et en Nouvelle-Zélande se situe entre 177 000 \$ et 295 000 \$. De plus, l'Europe de l'Ouest a connu une hausse de la demande, de la consommation et des saisies de cocaïne, et certains éléments indiquent que des GCO canadiens sont déjà impliqués dans le trafic de cocaïne vers l'Europe.

Considération futures

Les importateurs demeureront des cibles viables en raison de leur petit nombre et du rôle crucial qu'ils jouent dans le marché canadien de la cocaïne. Mais des lacunes persistent dans les renseignements puisque des individus qui n'ont en apparence aucun lien avec le crime organisé continuent d'être arrêtés alors qu'ils tentent de faire entrer au Canada de grandes quantités de cocaïne.

L'interception récente de cargaisons importantes de cocaïne amènera probablement les trafiquants à expédier de plus petites quantités de drogue en plus grand volume pour réduire les pertes en cas de saisie. Par ailleurs, les GCO continueront selon toute vraisemblance à adopter de nouveaux itinéraires et pays de transit afin d'échapper à la surveillance de la communauté de l'application de la loi.

Si le Canada demeure un pays de transit et un exportateur de cocaïne, on peut probablement s'attendre à un nombre croissant de demandes de nos partenaires étrangers pour éviter que la cocaïne atteigne leur pays, ce qui accentuera la pression pour les ressources de la sécurité frontalière et de l'application de la loi, qui sont déjà très sollicitées.



Héroïne

Survol

L'héroïne est un opioïde semi-synthétique hautement toxicomanogène dérivé du pavot à opium, qui pousse notamment en Asie du Sud-Est et du Sud-Ouest, au Mexique et en Colombie. Au Canada, elle se présente souvent sous forme de poudre blanche ou blanchâtre qui ressemble au fentanyl, un opioïde synthétique.

En 2017, la proportion de cas d'héroïne additionnée de fentanyl ou de produits analogues a atteint 62 p. 100 à l'échelle nationale et pouvait aller de 70 p. 100 à 85 p. 100 dans certaines provinces. Les marchés de l'héroïne et du fentanyl sont fortement interreliés, puisque ces deux drogues appartiennent à la même famille d'opioïdes et s'adressent à une clientèle semblable. Des GCO et des narcotrafiquants locaux mélangent intentionnellement du fentanyl ou des produits analogues à l'héroïne pour en augmenter la puissance et hausser leurs profits, ou bien ils le font par inadvertance lors du processus de production. Le fentanyl passe ainsi pour de l'héroïne aux yeux des consommateurs, ce qui augmente les risques pour leur santé.

Le nombre de GCO recensés qui sont actifs dans le marché de l'héroïne continue d'augmenter. Cette tendance est probablement attribuable en partie à l'intensification des mesures de répression qu'a suscitées la crise des opioïdes au Canada. De 2017 à 2018, le nombre de GCO impliqués dans le marché de l'héroïne a grimpé de 82 à 118 (soit 44 p. 100), et le nombre de GCO impliqués dans ce marché et dans celui du fentanyl a triplé, passant de 20 à 62. La population de consommateurs d'héroïne connus n'a pourtant pas augmenté, ce qui porte à croire que les activités de répression axées sur le fentanyl ont permis de recenser des GCO qui étaient impliqués aussi dans le marché de l'héroïne.

Production

L'héroïne importée au Canada vient encore principalement de l'Afghanistan et, dans une mesure limitée, du Mexique. L'Afghanistan restera le plus important pays source de l'héroïne saisie au Canada, et le Mexique deviendra un fournisseur viable. Cette situation tranche avec celle que l'on observe actuellement aux États-Unis, où les importations d'héroïne viennent surtout du Mexique. Selon l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), l'offre planétaire d'héroïne a augmenté du fait que la production totale d'opium dans le monde a atteint un sommet en 2017. L'Afghanistan a joué le plus grand rôle dans cette progression de 2016 à 2017. Aucun lien n'a cependant été établi entre l'offre mondiale accrue et l'expansion du marché canadien de l'héroïne ou la fluctuation des prix y ayant cours.

Le Mexique est en voie de devenir un pays source en raison de l'augmentation de sa production d'opium, de l'amélioration de la qualité de son héroïne et de sa proximité géographique au Canada. Au Mexique, la production d'opium a atteint un niveau record en 2017, et la production potentielle d'héroïne pure a augmenté de 37 p. 100 pendant la même période (passant de 81 à 111 tonnes métriques). En outre, des réseaux mexicains utilisent maintenant des méthodes plus perfectionnées pour produire une héroïne en poudre blanche de plus grande qualité appelée China White⁴. Comme le Canada est voisin des États-Unis et que la qualité de l'héroïne mexicaine s'améliore, on s'attend à voir augmenter les saisies d'héroïne mexicaine au Canada.

L'héroïne provenant d'Afghanistan, connue pour sa grande qualité, est probablement frelatée par des narcotrafiquants après son arrivée au Canada, mais l'héroïne mexicaine a plus de chances d'être coupée ou contaminée au fentanyl dans son pays d'origine. Il est donc possible que l'héroïne mexicaine soit plus dangereuse pour les consommateurs que l'héroïne afghane, puis-qu'elle a probablement été contaminée au fentanyl avant son arrivée au Canada.

⁴Le niveau de pureté de l'héroïne China White atteindrait jusqu'à 98 p. 100.



Transport et distribution

Itinéraires de contrebande

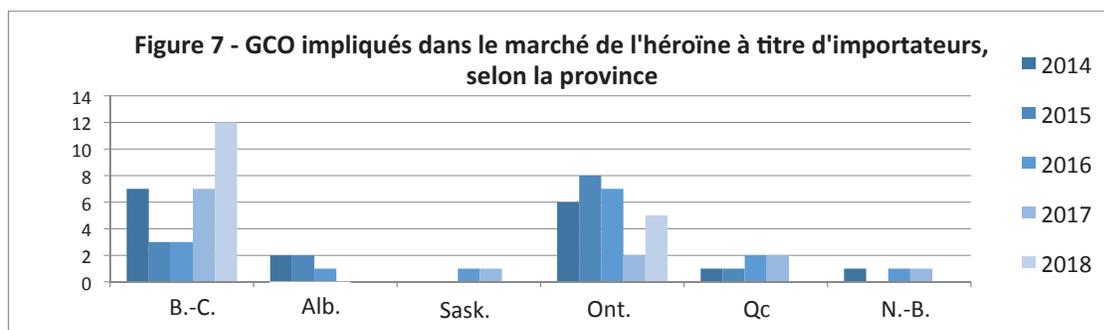
L'Afrique du Sud demeure un important point de transit de l'héroïne destinée au Canada. L'héroïne afghane arrive généralement en Afrique du Sud par l'itinéraire du sud. Selon l'ONUDC, les trafiquants tendent de plus en plus à choisir des points d'arrivée vers le sud, à Madagascar et au Mozambique, pour éviter les activités de répression au Kenya et en Tanzanie. L'héroïne transite aussi fréquemment par la Malaisie, l'Inde et le Pakistan.

Il pourrait devenir plus difficile de perturber les activités des GCO canadiens qui importent de l'héroïne en passant par l'Afrique subsaharienne en raison des progrès technologiques qui se font dans cette région. En 2018, environ 18 p. 100 des GCO canadiens se livrant à l'importation d'héroïne avaient des liens avec des pays ou des régions de l'Afrique. Dans le nord du Mozambique, l'utilisation croissante de logiciels pour appareils mobiles et de systèmes de messagerie chiffrée facilite l'apparition des réseaux de narcotrafiquants indépendants. Cette situation complique encore davantage la répression des activités des GCO canadiens impliqués dans le trafic d'héroïne en raison de l'évolution de leur chaîne d'approvisionnement, de plus en plus entourée d'anonymat.

D'autre part, les cartels mexicains ou les GCO qui entretiennent des liens avec eux peuvent miser de plus en plus sur des itinéraires de trafic de cocaïne bien établis pour faire entrer au Canada de l'héroïne provenant du Mexique. L'établissement de vols directs et l'assouplissement des restrictions en matière de visas, facteurs auxquels s'ajoutent l'augmentation de la production d'héroïne au Mexique et la saturation du marché américain, peuvent faire en sorte que des villes canadiennes soient de plus en plus utilisées comme points d'entrée pour l'importation d'héroïne mexicaine.

Implication de GCO canadiens

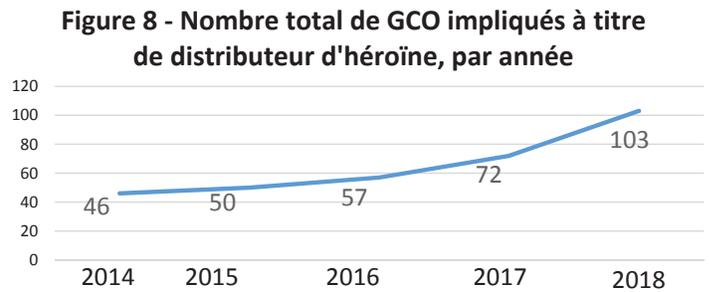
En 2018, on a recensé 17 GCO impliqués dans l'importation d'héroïne, dont la plupart sont établis en Colombie-Britannique. L'Ontario et le Québec arrivent respectivement aux deuxième et troisième rangs. La figure 7 montre les provinces où se trouvent des GCO qui se livrent à l'importation d'héroïne.



Les GCO établis dans l'ouest et le centre du Canada font probablement venir leur héroïne de pays sources différents. Les GCO importateurs d'héroïne qui se trouvent en Colombie-Britannique ont le plus souvent des liens avec les États-Unis et le Mexique, tandis que ceux qui sont établis en Ontario entretiennent des relations au Pakistan et en Inde. On peut en déduire que les GCO établis en Ontario font surtout venir leur héroïne d'Afghanistan grâce à leurs relations en Asie du Sud-Ouest, et que les GCO établis en Colombie-Britannique font venir de l'héroïne mexicaine en passant par des itinéraires de narcotrafic utilisés depuis longtemps, qui comportent des points de transit aux États-Unis.



Le ciblage de groupes impliqués dans la distribution d'opioïdes illicites explique en partie le nombre plus élevé de GCO recensés dans le marché de l'héroïne. En 2018, on a recensé 103 GCO impliqués dans la distribution d'héroïne, comparativement à 72 en 2017 (voir la figure 8).



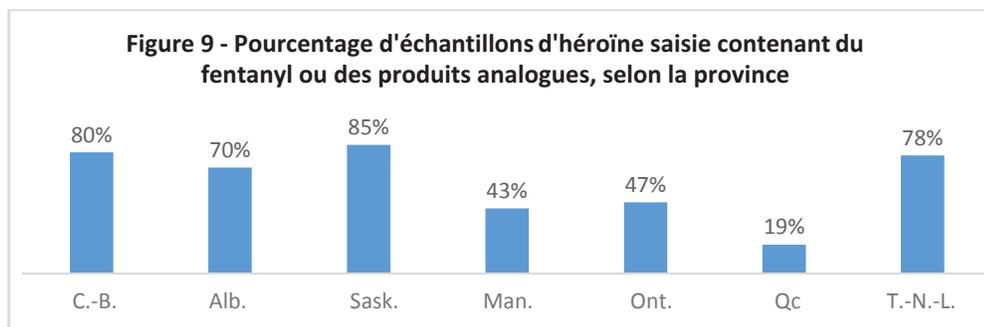
Comme on le constate avec les importateurs, la plupart des distributeurs se trouvent en Colombie-Britannique, où 55 GCO exerçaient ce rôle en 2018, contre 38 en 2017. Fait notable, 66 p. 100 (21) des GCO nouvellement signalés qui sont impliqués dans la distribution d'héroïne en Colombie-Britannique trempent également dans le marché du fentanyl. La hausse constatée quant au nombre de GCO de la Colombie-Britannique faisant la distribution d'héroïne est donc probablement attribuable au repérage amélioré des groupes impliqués dans le marché du fentanyl.

Marchés régionaux

L'introduction de fentanyl dans le marché de l'héroïne fait que celui-ci présente des variations d'une région à l'autre du Canada. En Colombie-Britannique, le marché est déjà saturé d'héroïne coupée au fentanyl, et cette tendance s'observe aussi dans d'autres provinces de l'Ouest (Alberta, Saskatchewan). Il existe toujours un marché pour l'héroïne au centre du Canada, mais on signale déjà des cas d'héroïne contenant du fentanyl en Ontario, quoique à une fréquence moins élevée qu'en Colombie-Britannique. On s'attend à ce que la tendance de l'héroïne additionnée de fentanyl continue de se répandre d'ouest en est et qu'elle finisse par atteindre le centre du pays. (Voir la figure 10 sur la prochaine page pour un aperçu des taux de frelatage par province.)

Ouest canadien

La perte de terrain qu'a déjà subie le marché de l'héroïne en Colombie-Britannique est une tendance qui va probablement gagner l'Alberta et la Saskatchewan au fur et à mesure que l'héroïne deviendra plus rare et que son niveau de pureté diminuera. La plupart de l'héroïne qui se trouve dans ces provinces contient maintenant du fentanyl ou des produits analogues. Dans les centres urbains comme Vancouver, le fentanyl est désormais l'opioïde que les consommateurs choisissent le plus, et l'héroïne pure est difficile à trouver. En Alberta et en Saskatchewan, 70 p. 100 ou plus des échantillons d'héroïne analysés par Santé Canada contenaient du fentanyl ou des produits analogues.⁵ La figure 9 présente, pour chaque province, le pourcentage d'échantillons analysés en 2017 qui contenaient du fentanyl ou des produits analogues.

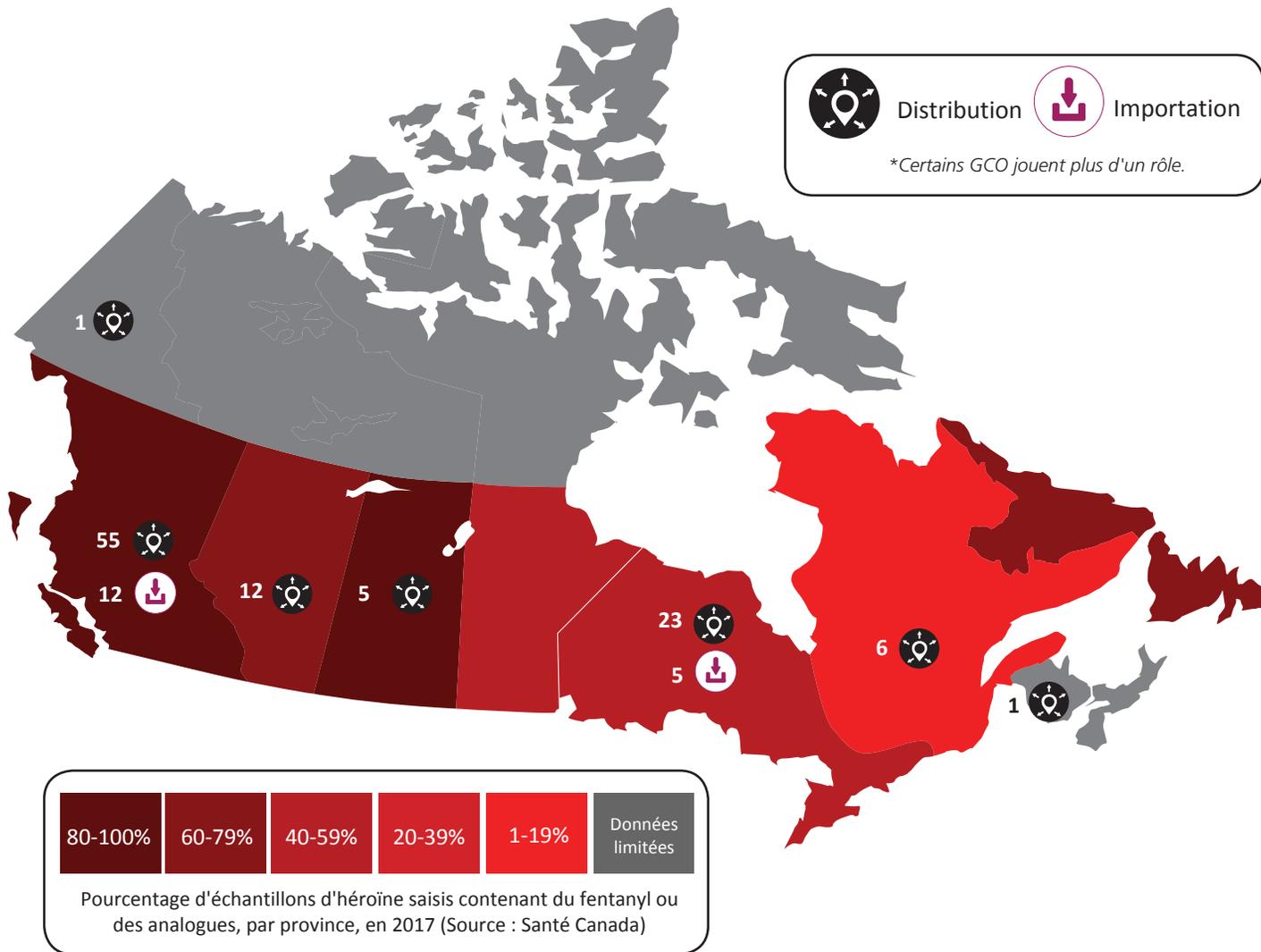


Source : Service d'analyse des drogues de Santé Canada



Figure 10 - Implication du crime organisé dans le marché de l'héroïne, par province, selon le rôle

PNRC 2018-19 DROGUES ILLICITES



Centre du Canada

En Ontario et au Québec, le marché de l'héroïne existe toujours parce que l'offre est plus grande et le niveau de pureté, plus élevé, mais on y observera probablement la même tendance que dans l'Ouest au cours des prochaines années, surtout si les GCO y distribuent de l'héroïne mexicaine.

Plus de la moitié des échantillons analysés dans cette région ne contenaient aucune substance de frelatage telle que le fentanyl ou des produits analogues. L'héroïne continue aussi de se vendre à peu près au même prix que le fentanyl dans certaines villes de l'Ontario et du Québec, soit de 30 \$ à 40 \$ le dixième de gramme (0,1 g) environ. C'est probablement parce que ces provinces ont un bassin établi de consommateurs et que des GCO exploitent leurs relations dans des pays d'Asie du Sud-Ouest pour y faire entrer de l'héroïne afghane de grande qualité à bas prix.



Une héroïne mauve (purple heroin) se répand dans le marché de l'Ontario. Son nom est purple pebbles (« cailloux mauves »). Il s'agit d'un mélange d'héroïne et de fentanyl ou de produits analogues auquel est ajouté un colorant alimentaire. La couleur sert parfois à indiquer le niveau de pureté et la présence de fentanyl. Bien que l'offre de cette forme d'héroïne soit à la hausse en Ontario, elle diminue en Colombie-Britannique depuis un an, ce qui témoigne des variations que connaît le marché d'une région à l'autre du pays. Des avertissements relatifs aux surdoses d'héroïne mauve ont été diffusés au public dans plusieurs villes de l'Ontario, et une grande quantité de cette forme d'héroïne a été saisie. Plus les consommateurs d'héroïne mauve deviendront nombreux, plus il est probable que l'on constatera une infiltration du fentanyl dans le marché de l'héroïne de cette province à moyen ou à long terme.

Le Québec affiche les plus faibles taux d'héroïne frelatée au Canada. Le marché de Montréal a ceci de particulier qu'on y trouve surtout une héroïne en poudre blanche ou de couleur pâle, frelatée principalement au sucre glace, à l'acétaminophène en poudre et, dans une moindre mesure, à la caféine et au dextrométhorphan. Le SPVM a signalé quelques cas d'héroïne coupée au fentanyl et au carfentanil. Le faible nombre de cas de ce genre serait attribuable au fait que le marché des opioïdes est plus petit au Québec qu'ailleurs. Cependant, compte tenu de la facilité avec laquelle les GCO et les trafiquants peuvent obtenir du fentanyl dans le Web invisible puis s'en servir comme substance de frelatage pour augmenter leurs profits, on constatera probablement au fil du temps une utilisation accrue de cette drogue comme adultérant.

Provinces de d'Atlantique

Dans les provinces de l'Atlantique l'approvisionnement en héroïne est probablement assuré par des GCO établis en Ontario et au Québec, mais la demande est faible chez les consommateurs. On s'attend à ce que le marché de l'héroïne dans cette région reste limité dans un avenir prévisible, le commerce illicite d'opiacés pharmaceutiques y étant bien établi. Les consommateurs dans cette région préfèrent les comprimés et ne se tourneront probablement pas vers d'autres opioïdes tels que l'héroïne. Des GCO dans cette région font impunément la distribution d'oxycodone (p. ex. OxyContin) et d'hydromorphone (p. ex. Dilaudid) depuis dix ans.

Considérations futures

Comme les GCO orientent leurs activités en fonction de la demande des consommateurs et de la facilité d'accès des drogues, ils maintiendront leur implication dans le marché de l'héroïne dans le centre du Canada. Si les GCO et les trafiquants locaux suivent les tendances observées en Colombie-Britannique, l'héroïne mexicaine pourrait venir gruger une part croissante du commerce très lucratif et bien établi de l'héroïne afghane de grande qualité à prix abordable. Il est donc possible que l'héroïne soit de plus en plus frelatée au moyen de fentanyl et de produits analogues.

Les GCO qui sont établis dans le centre du Canada et qui ont des liens directs avec des pays impliqués dans la production ou la distribution d'héroïne chercheront probablement à accroître leurs activités illicites en ciblant des communautés vulnérables ou de même ethnicité. Des GCO comme ceux-là feront vraisemblablement jouer leurs relations de la même façon pour exploiter des communautés culturelles grandissantes au Canada où l'héroïne afghane est connue.

Des opérations policières ciblées ont perturbé le monopole qu'exeraient auparavant des groupes de trafiquants locaux sur le marché de l'héroïne à Montréal, ce qui pourrait susciter des conflits.



Cannabis

Survol

Le cannabis à des fins récréatives est devenu légal le 17 octobre 2018. La Loi sur le cannabis vise à créer un marché concurrentiel légitime et à réduire la possibilité que des GCO profitent de cette industrie. L'atteinte de ce dernier objectif dépendra grandement de la disponibilité, de la qualité et du coût du cannabis produit et distribué légalement.

Jusqu'à présent, en raison des différentes restrictions réglementaires relatives à la vente et à la disponibilité du cannabis (prix, source, offre, qualité, âge des consommateurs), il n'y a probablement eu aucune incidence mesurable sur la part du marché des GCO et il n'y en aura

probablement pas dans un avenir rapproché. À court terme, la légalisation pourrait même procurer aux GCO un avantage concurrentiel en créant une demande accrue des consommateurs qui ne peut être comblée par le stock insuffisant de cannabis légal, permettant ainsi aux GCO de maintenir une présence importante dans ce marché.

Même si le marché légitime permet de réduire les activités illicites à long terme, on peut s'attendre à ce que les GCO continuent d'exploiter les défis de réglementation, les problèmes de gestion des demandes et les failles dans la réglementation pour introduire des produits du cannabis de sources illicites sur le marché. Il est aussi possible que les GCO augmentent leurs activités dans d'autres marchés illicites : la plupart des GCO impliqués dans le marché du cannabis trempent dans d'autres marchés de drogues illicites et sont donc moins susceptibles d'être perturbés si leurs profits liés à un produit diminuent. De plus, les produits du cannabis à teneur élevée en tétrahydrocannabinol (THC) comme les cristaux (shatter) et l'acide tétrahydrocannabinolique (THCA), un concentré du cannabis, demeurent illégaux. Bien que la marijuana soit le produit du cannabis le plus produit et vendu par les GCO, les produits à teneur élevée en THC demeureront une option pour eux.



Avant la légalisation

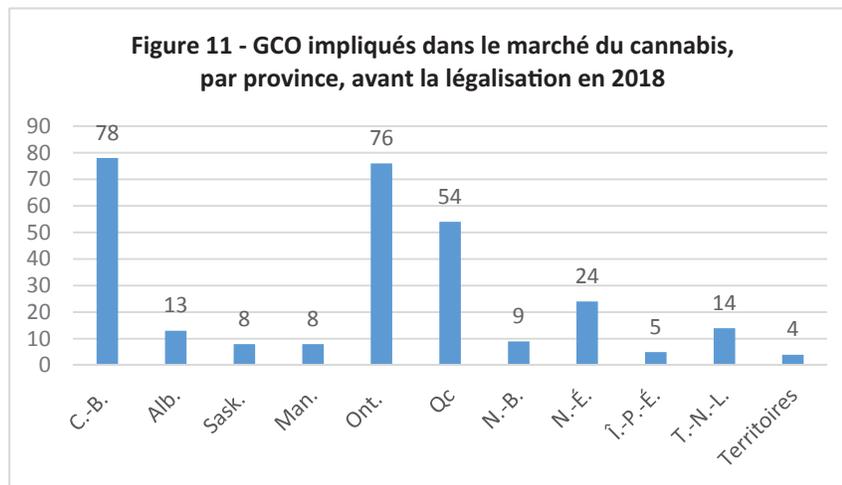
Crime organisé

La proportion de GCO impliqués dans le marché du cannabis est restée relativement stable dans les cinq dernières années. Environ 44 p. 100 des GCO, quel que soit le niveau de menace qu'ils représentent et leur domaine d'activité auraient été impliqués dans le marché du cannabis avant l'entrée en vigueur de la *Loi sur le cannabis*, surtout en tant que producteurs et distributeurs de marijuana. Presque tous ces GCO sévissent aussi dans au moins un autre marché de la drogue, que ce soit la cocaïne, la méthamphétamine, le fentanyl ou les opiacés pharmaceutiques.

De nombreux dispensaires de cannabis illicites étaient actives dans diverses provinces, sans permis, avant l'entrée en vigueur de la Loi sur le cannabis. Plusieurs de ces dispensaires ont été liés à des GCO et auraient été extrêmement lucratifs.



Bien que des GCO impliqués dans le marché du cannabis se trouvent dans toutes les provinces, ils sont plus nombreux en Ontario, en Colombie-Britannique et au Québec (voir la figure 11), où se trouvent les principaux centres de la criminalité au Canada et où se déroule la majeure partie des activités des GCO. Il est possible que les groupes changent leur mode opératoire pour s'adapter à la nouvelle réglementation, mais improbable qu'ils mettent un frein à leurs activités liées au cannabis illicite. Il en est de même pour les exportateurs de cannabis, mais on dispose de bien peu d'information concernant l'implication des GCO dans l'exportation de cannabis (seulement dix GCO se livreraient à cette activité). Dans le même ordre d'idées, quelques GCO seulement seraient impliqués dans l'importation de cannabis, surtout dans des sous-marchés comme celui du haschich (surtout importé en Nouvelle-Écosse) ou de la résine en provenance de la Jamaïque, du Maroc et de l'Afghanistan.



Principales hypothèses liées à la légalisation

L'un des buts visés par la *Loi sur le cannabis* est de lutter contre le marché illégal. La loi a été adoptée en vue d'éliminer un marché illicite très lucratif pour les criminels et, finalement, de perturber les activités de ces derniers. Par conséquent, le gouvernement a établi un cadre visant à contrôler la production, la distribution, la vente et la possession de cannabis au Canada. Le marché légitime devait être ouvert aux consommateurs de 18 ans et plus (sous réserve des restrictions provinciales ou territoriales), offrir des prix concurrentiels et permettre d'obtenir facilement des produits de haute qualité. Les nouvelles dispositions visent à inciter les personnes qui achetaient du cannabis illégalement à se le procurer légalement.

Après la légalisation

Exploitation de variations réglementaires et prix inférieurs à ceux du marché licite

Il est peu probable que la légalisation du cannabis perturbe les GCO qui font le trafic de plusieurs drogues, puisque leur implication dans d'autres marchés leur assure des revenus continus. Étant donné que presque tous les GCO qui seraient impliqués dans le marché du cannabis trempent aussi dans d'autres marchés de drogue, ils profitent d'une diversité qui assure un profit continu, advenant que le marché légitime fasse diminuer leur part du marché du cannabis illicite. De plus, à court terme, la pénurie actuelle de cannabis licite au Canada donne aux GCO un avantage concurrentiel, car ils continuent de fournir du cannabis illicite pour satisfaire à la demande jusqu'à ce que le stock légitime soit disponible.



Malgré le nombre élevé de producteurs autorisés, la demande est supérieure à l'offre et les GCO qui exploitent déjà des installations de culture sont bien placés pour combler l'écart. Compte tenu du temps nécessaire pour accorder un permis aux détaillants dans certaines provinces, les GCO garderont probablement leur marge de profit et leur part dans le marché au détail des produits du cannabis illicites en attendant le traitement des nouvelles demandes de permis et les approbations. Selon les renseignements, le stock actuel de cannabis est incapable de combler la demande projetée. Le nombre limité de points de vente au détail approuvés a déjà signalé des ruptures de stock à la suite d'une demande initiale supérieure à ce qui avait été anticipé et les retards de livraison ont poussé certains consommateurs à se procurer du cannabis sur le marché illicite. Si les prévisions de renseignements ne changent pas, l'approvisionnement en cannabis légitime ne répondra pas à la demande avant 2020. Les GCO qui ont déjà des installations de culture, y compris ceux qui ont des licences de production de marijuana à des fins médicales, sont les mieux placés pour profiter de toute pénurie persistante dans le marché légitime. En septembre 2018, 118 producteurs détenaient une licence de Santé Canada en vertu du *Règlement sur l'accès au cannabis à des fins médicales* (RACFM). La majorité d'entre eux se trouvaient en Ontario et en Colombie-Britannique.

Le grand nombre des intervenants qui participent à la production autorisée à grande échelle pourrait entraîner de la confusion et des chevauchements de compétence dans les débuts de la mise en oeuvre de la Loi sur le cannabis, ce qui peut exposer la chaîne d'approvisionnement légitime à un risque d'infiltration par des criminels. Bien que les GCO aient dominé dans le domaine de la production (culture) illégale de cannabis à grande échelle pendant de nombreuses années, la réglementation du gouvernement en vertu de la Loi sur le cannabis permet aux grands producteurs commerciaux de produire du cannabis destiné à une consommation récréative. La surveillance de la chaîne d'approvisionnement du cannabis est une responsabilité partagée des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, des municipalités, de l'industrie et d'autres intervenants. Au moyen du Système de suivi du cannabis et de demande de licence (SSCDL), Santé Canada est chargée de suivre le mouvement du cannabis afin d'en éviter le détournement. En dépit des restrictions liées aux licences et des règlements visant à protéger les sites de culture autorisés et à empêcher l'infiltration par le crime organisé, on estimait que des associés ou intermédiaires de plusieurs GCO étaient détenteurs de licences en 2017-2018. Les criminels peuvent aussi se servir de la vente de cannabis en ligne pour exploiter des sites Web de distribution de drogue qu'ils font passer pour des sites approuvés de vente de cannabis et faire des profits grâce aux mineurs et aux consommateurs qui désirent obtenir la livraison à domicile ou qui veulent éviter un contact en personne.

Les GCO offrent des prix inférieurs à ceux du marché légitime à certains endroits afin de garder leur part du marché illicite. Le prix du cannabis légal doit être établi de façon à assurer des revenus fis aux intéressés, mais aussi à éviter que le marché illicite offre un prix considérablement inférieur et qu'il déstabilise les ventes. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux comptent imposer des taxes peu élevées (10 p. 100 du prix du produit, en plus des taxes provinciales) afin de prévenir la contrebande. Cependant, un prix trop bas pourrait encourager la consommation, ce qui pourrait entraîner des coûts de soins de santé et contribuer à d'autres pénuries dans l'avenir. D'après certaines estimations, 63 p. 100 des produits du cannabis seront achetés par des moyens légitimes au Canada une fois que l'offre de cannabis licite répondra à la demande. Ces estimations varient toutefois d'une province à l'autre et moins de la moitié (47 p. 100) des consommateurs au Québec seraient susceptibles de changer leurs habitudes et de se procurer du cannabis légalement, ce qui laisse un pourcentage élevé de consommateurs qui continueraient de faire vivre le marché du cannabis illicite au Québec. Si le cannabis légal était plus cher que le cannabis illicite ou s'il y avait une pénurie de cannabis licite, les consommateurs auraient tendance à acheter leurs produits auprès de sources illicites puisqu'ils connaissent la qualité, le prix et la disponibilité du produit de ces sources.



Les GCO exploiteront vraisemblablement les variations dans les lois provinciales (voir figure 12), comme l'accessibilité limitée des comptoirs de vente de cannabis et les divers âges légaux de consommation, pour viser les consommateurs qui n'ont pas accès au cannabis légal ou les jeunes, par exemple, qui ne peuvent pas se procurer légalement du cannabis. Toutes les provinces ont fixé l'âge légal pour acheter du cannabis à 19 ans, à l'exception de l'Alberta et du Québec, où l'âge légal est de 18 ans. Bien que les consommateurs majeurs aient maintenant une option légale pour acheter des produits du cannabis, les mineurs continueront de former une clientèle intéressante pour les GCO. De plus, dans certaines provinces, on trouve seulement un nombre limité de comptoirs de vente dans des lieux centraux : les secteurs ruraux ou éloignés sont donc mal desservis, ce qui représente une occasion lucrative pour les fournisseurs illicites. Certaines municipalités cherchent à interdire complètement la vente de cannabis à usage récréatif, ce qui éliminera en grande partie la concurrence pour les fournisseurs illicites.

L'ouverture rapide de dispensaires illicites sur les territoires des Premières Nations un peu partout au pays, un peu comme l'établissement des comptoirs de tabac improvisés dans le sud de l'Ontario et du Québec, laisse entendre que le marché du cannabis de sources illicites pourrait prendre exemple sur le marché du tabac de contrebande et exploiter les exonérations de taxe accordées aux détenteurs de certificat de statut d'Indien et aux entreprises de cannabis. Bien que le marché du tabac illicite soit principalement concentré dans le sud de l'Ontario, il est fort possible que cette tendance de production et de distribution dans le marché du cannabis se répande à l'échelle nationale, étant donné qu'il y a peu de contraintes géographiques et de restrictions pour la culture des plants de cannabis, contrairement aux plants de tabac. De plus, une partie assez importante des consommateurs de cannabis se soucient du prix et soutiennent la demande de produits abordables, exempts de taxes (des facteurs semblables à ceux qui ont motivé la croissance du marché du tabac illicite) et les vendeurs illicites répondront à cette demande.

Étant donné l'absence de cadre de réglementation et les conflits de compétence des organismes d'application de la loi, certains territoires des Premières Nations seront probablement infiltrés par des GCO pour exploiter la production et la distribution de cannabis illicite. Plusieurs groupes autochtones ont invoqué leur droit à l'autodétermination en vue de superviser leurs propres activités liées à la production, à la distribution et à la vente de cannabis en dehors des territoires de compétence fédérale et provinciale.

Exploitation de l'illégalité continue des produits à teneur élevée en THC

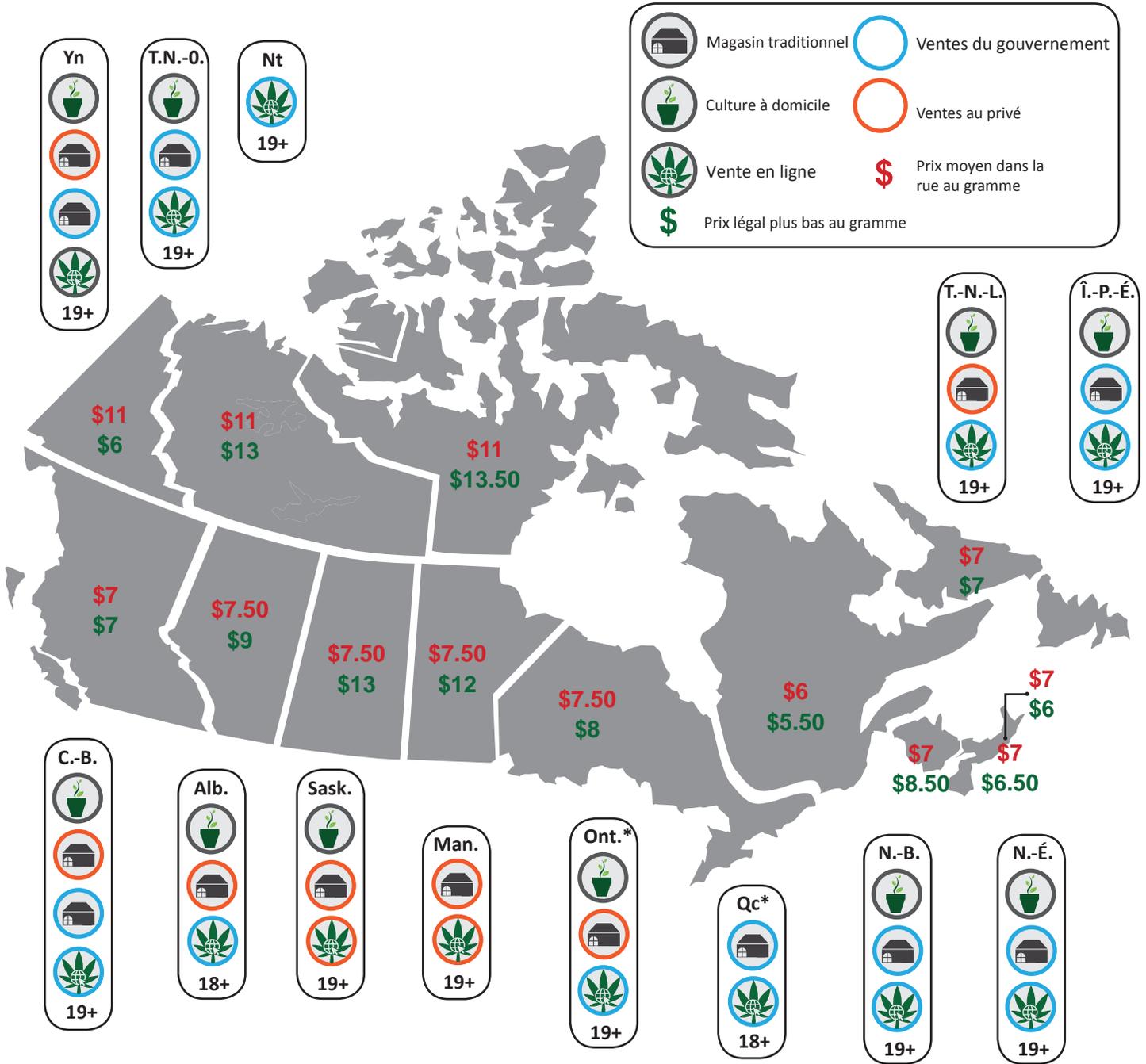
Les GCO continueront de réaliser des profits grâce au grand nombre de consommateurs qui chercheront à se procurer des produits du cannabis à teneur élevée en THC qui demeurent illégaux. La popularité croissante des produits à teneur élevée en THC, tels que les concentrés, continuera de susciter des ventes sur le marché noir en avance des plans pour les introduire au marché légal au cours du second semestre de 2019. Les concentrés à base de solvant, actuellement illégaux, continueront d'être produits dans des laboratoires clandestins par des criminels. La volatilité des solvants (comme le butane) qui sont utilisés pour produire ce type de concentré représentent un danger important pour la sécurité publique et ont déjà été la cause de plusieurs blessures, décès, incendies et explosions dans des secteurs résidentiels où se trouvaient des laboratoires.

La demande de produits à forte concentration en THC (p. ex. l'acide tétrahydrocannabinolique ou THCA cristallin) stimulera vraisemblablement l'innovation dans les milieux clandestins. Étant donné le prix élevé de ce produit et le fait que les concentrés du cannabis dont la pureté est élevée demeurent illégaux au Canada, les criminels et GCO canadiens pourraient diversifier leurs activités et tenter d'expérimenter en vue de produire du THCA ou d'autres substances d'une pureté semblable. Les organismes d'application de la loi pourraient commencer à découvrir des laboratoires clandestins de cannabis illicite. Toutefois, la production de THCA comporte le recours à de l'équipement de grande dimension, plusieurs étapes qui peuvent s'étendre sur plusieurs jours et d'importantes quantités de cannabis si on veut produire beaucoup de THCA le plus pur possible. C'est pourquoi seulement un nombre limité de GCO canadiens pourraient essayer d'en produire. Les GCO tenteront probablement plutôt d'établir des réseaux de distribution afin d'introduire ce nouveau produit au Canada et de le vendre un peu partout au pays.



Figure 12 – Réglementation provinciale

PNRC 2018-19 DROGUES ILLICITES



*Il n'y aura aucun magasin traditionnel en Ontario avant 2019.
 *L'âge minimum de consommation pourrait passer à 21 ans au Québec.



Exploitation continue de la demande internationale

À plus long terme, les GCO qui produisent du cannabis et qui ont des itinéraires d'exportation établis pourraient augmenter la quantité de cannabis qu'ils expédient du Canada vers des pays où le cannabis est illégal et donc plus cher, surtout si la production surpasse la demande intérieure ou si la demande intérieure de produits de sources illicites diminue à la suite de la légalisation. Les profits intéressants à réaliser pourraient aussi attirer d'autres GCO qui ne sont pas actuellement impliqués dans le marché du cannabis.

Si les lacunes réglementaires sont comblées et que les possibilités d'exploiter le marché légitime diminuent, le risque qu'au Canada des GCO transnationaux établissent des réseaux et des bases d'opérations à des endroits où le cannabis est légal, comme ce fut le cas au Colorado (É.-U.), sera atténué grâce à la présence de producteurs autorisés et à la disponibilité de cannabis légal dans toutes les provinces et tous les territoires. L'exploitation du marché légitime de la marijuana aux États-Unis repose entre autres sur le nombre d'États où le cannabis demeure illégal. Les groupes transnationaux qui s'installent dans les États où le cannabis est légal pour établir des sites de production vendent à la clientèle du marché illicite aux États-Unis sans courir les risques associés à la contrebande transfrontalière. L'exportation de marijuana du Canada demeure illégale, à moins d'obtenir un permis spécial. L'interception et la saisie à la frontière présentent toujours un risque pour les GCO et les criminels qui exportent de la marijuana aux États-Unis ou dans d'autres pays.

Considérations futures

L'établissement de rapports sur l'implication des GCO dans le marché du cannabis dans la prochaine année sera compliqué par la transition de la répression à la réglementation, puisque le cannabis est maintenant considéré comme une substance légale réglementée. On anticipe aussi une baisse considérable des signalements de la collectivité de l'application de la loi alors que les membres s'adaptent à leurs nouveaux rôles. De plus, d'autres priorités en matière d'application de la loi pourraient passer devant le marché du cannabis, ce qui réduira les signalements sur l'implication des GCO dans le marché du cannabis et nuira à l'évaluation de l'incidence de la légalisation du cannabis. Il faut toutefois continuer de surveiller et d'évaluer l'implication de criminels dans le marché du cannabis afin d'assurer la conformité à la loi et d'atténuer la menace que représente l'infiltration et l'exploitation du marché par les GCO.



À court terme, les GCO continueront de répondre à la demande qui n'est pas satisfaite par le marché légitime, de fixer des prix inférieurs à ceux du marché légitime et de produire et de vendre des produits interdits à forte teneur en THC, et ils exporteront davantage vers des pays où le cannabis demeure illégal et est donc plus rentable. Ils continueront aussi probablement de vendre du cannabis illégalement sur le Web invisible, d'exploiter les variations législatives d'un territoire de compétence à l'autre, d'utiliser des prête-noms et des intermédiaires pour obtenir frauduleusement des licences pour produire et vendre du cannabis et de blanchir de l'argent par l'intermédiaire des entreprises de cannabis qu'ils contrôlent. Les GCO qui délaissent le marché du cannabis en raison des pertes que la légalisation pourrait entraîner continueront probablement d'exercer des activités criminelles dans d'autres marchés de la drogue.

À plus long terme, si le cadre réglementaire entourant le cannabis est amélioré de façon à empêcher les GCO d'exploiter les failles, il pourrait entraîner une réduction des parts du marché illicite intérieur, mais les GCO continueront de bénéficier du marché du cannabis de contrebande. Autrement, un plus grand nombre de GCO pourraient être axés vers le marché du cannabis illicite canadien pour profiter de la forte demande de produits du cannabis, au Canada et ailleurs.



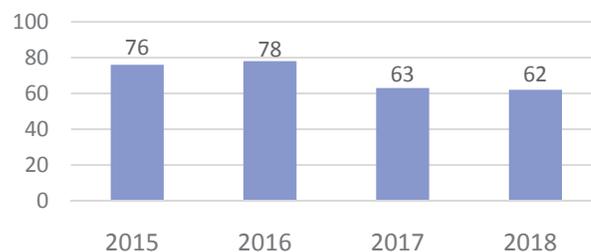
Autres marchés de drogues illicites

MDMA

La méthylènedioxy-3,4 méthamphétamine (MDMA) est une drogue synthétique couramment appelée ecstasy ou Molly qui a des effets stimulants et psychédéliques. C'est pourquoi la MDMA est populaire dans les boîtes de nuit et les « rave parties » (fêtes dansantes qui durent toute la nuit). Bien qu'elle soit répandue un peu partout au pays, la MDMA représente un marché relativement petit, dans lequel l'implication des GCO est à la baisse (voir la figure 13). Les groupes criminels impliqués dans ce marché se trouvent surtout en Colombie-Britannique, en Ontario et dans les provinces de l'Atlantique. La majorité de ces groupes exercent des activités dans plusieurs marchés de drogue, alors la MDMA est rarement la seule drogue qu'ils distribuent. Compte tenu de la demande et de la profitabilité d'autres drogues, on ne prévoit pas une croissance à court terme dans le marché de la MDMA.



Figure 13 – Nombre de GCO impliqués dans le marché de la MDMA, par année



La MDMA est produite au Canada dans des laboratoires clandestins pour satisfaire à la demande intérieure et pour être distribuée à l'étranger, surtout aux États-Unis. D'après l'évaluation nationale de la drogue de 2018

de la DEA, les GCO canadiens collaboreraient avec des GCO de souche asiatique basés aux États-Unis. Selon d'autres rapports, les GCO canadiens échangeraient de la MDMA contre d'autres drogues, comme la cocaïne.

Les GCO canadiens devraient continuer d'utiliser des précurseurs chimiques obtenus au pays et à l'étranger pour produire de la MDMA et d'autres substances semblables. Le MDP2P, par exemple, est un précurseur chimique couramment utilisé pour produire de la MDMA. Malgré le resserrement de la réglementation concernant les précurseurs, le MDP2P et d'autres précurseurs de la MDMA continuent d'être importés au Canada de la Chine, du Vietnam et de l'Inde.

Hydromorphone

L'hydromorphone se classe au sixième rang des substances réglementées les plus souvent relevées par le Service d'analyse des drogues de Santé Canada⁶. Cette substance couramment vendue sous l'appellation commerciale Dilaudid est un opioïde semi-synthétique prescrit pour soulager la douleur qui est cinq fois plus puissant que la morphine. Bien que l'hydromorphone soit un médicament, elle est devenue une drogue de rue recherchée, surtout en Saskatchewan, au Québec et dans les provinces de l'Atlantique, en raison de sa forte puissance.

⁶Voir la note de bas de page à la page 10.



L'implication des GCO canadiens dans le marché de l'hydromorphone est stable (environ 16 groupes évalués). La plupart des groupes impliqués sont basés dans les provinces de l'Atlantique, où la clientèle est bien établie et continuera probablement de l'être à moyen et long terme. Les GCO dans cette région réussissent depuis une dizaine d'années à faire le trafic d'hydromorphone (Dilaudid) en Nouvelle-Écosse sans subir de perturbation significative. Par conséquent, l'offre d'opiacés pharmaceutiques dans la région demeure relativement stable et il est peu probable que les consommateurs adoptent d'autres formes d'opioïdes (comme l'héroïne ou le fentanyl). En Saskatchewan, le nombre de surdoses attribuables à l'hydromorphone (83) est environ le double du nombre de décès liés au fentanyl. De même, l'hydromorphone est l'opioïde le plus souvent relevé par Santé Canada au Québec. Cependant, la portée de l'implication des GCO dans ces provinces reste peu connue.

Le SCRC estime que ce marché ne représente pas une menace importante et que l'implication des GCO dans ce marché est minime.

Nouvelles substances psychoactives

Les nouvelles substances psychoactives (NSP) sont en constante évolution, ce qui offre de nouvelles possibilités aux GCO et aux criminels et comporte des risques accrus pour la santé et la sécurité des consommateurs. Les NSP, aussi appelées drogues de confection ou euphorisants légaux, sont des substances synthétiques qui reproduisent les effets de substances réglementées. Il existe plus de 500 types de NSP. Ces substances sont rarement réglementées et sont souvent vendues comme des substituts sûrs, contrefaites, contaminées ou mélangées avec d'autres substances, à l'insu des consommateurs, et représentent donc un risque pour leur santé. Cependant, en raison de la diversité et de la nature quasi légale de ces substances, on dispose de très peu de renseignements sur elles.

Les principaux pays sources et de transit des NSP sont les Pays-Bas, la Chine et le Pérou. Il est toutefois difficile de détecter ces substances parce qu'elles sont vendues sur Internet (Web invisible et visible) et distribuées par la poste. Les saisies touchent le plus souvent les envois par la poste (78 p. 100) et en provenance des Pays-Bas (38 p. 100), possiblement en raison du nombre élevé de vendeurs sur le Web invisible dans ce pays. De plus, une quantité accrue de NSP est envoyée au Canada à partir de la Chine et du Pérou, des sources importantes de ces substances.

Même si le nombre de saisies de NSP a doublé au Canada de 2016 à 2017 et qu'il continue d'augmenter en 2018, il demeure faible par rapport à d'autres drogues. Au moment de la rédaction du présent rapport, le nombre de saisies de NSP en 2018 était de 22 p. 100 supérieur au nombre de saisies effectuées au milieu de l'année 2017 et avait déjà dépassé le nombre de saisies effectuées en 2017. Cette augmentation peut être attribuable à l'absence d'une substance illicite ou d'un précurseur chimique qui sert à la production d'une drogue, au fait qu'un nombre accru de vendeurs ciblent les secteurs à faible revenu ou aux consommateurs qui sont à la recherche de substances non réglementées peu coûteuses qui produisent des effets semblables à ceux des substances illicites.

La diméthyltryptamine (DMT) et Harmaline comptaient pour la plus grande partie des saisies importantes de NSP en 2018, ce qui porte à croire que ces substances sont l'objet de trafic et que des GCO pourraient être impliqués dans ce marché. La plupart des NSP sont saisies en petites quantités (en moyenne 16 grammes ou 22 doses), ce qui tend à indiquer qu'elles sont destinées à une consommation personnelle plutôt qu'au trafic. Même si le nombre de saisies de DMT est faible, la quantité saisie dépasse la quantité normalement utilisée pour une consommation personnelle : on peut donc supposer qu'il y a du trafic de DMT et de ses additifs au Canada.

Stéroïdes

Les stéroïdes sont le plus souvent prescrits pour traiter des problèmes hormonaux ou des maladies qui provoquent la fonte musculaire, sous la forme de corticostéroïdes ou de stéroïdes anabolisants. Les stéroïdes les plus consommés à des fins non médicales sont les stéroïdes anabolisants. Les effets de ces stéroïdes sur le développement musculaire les rendent attrayants pour les athlètes et les culturistes.



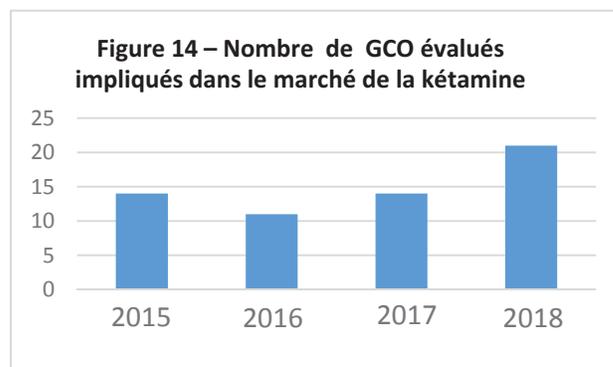
La Chine serait le plus grand fournisseur de stéroïdes au monde. Les stéroïdes seraient importés au Canada le plus souvent par la poste. Les organismes d'application de la loi disposent toutefois de très peu d'information sur ce marché. Bien qu'il y ait eu une augmentation de 33 p. 100 du nombre de GCO (26 groupes) impliqués dans ce marché de 2015 à 2018, ce nombre demeure faible. La plupart des groupes font le trafic de plus d'une drogue et l'importation ou le trafic de stéroïdes ne sont probablement pas leurs principales activités.

Kétamine

La kétamine, aussi connue sous les noms de rue « spécial K », « vitamine K », « Ket » et « Ketty », est un anesthésique à action rapide et une drogue psychotrope utilisée à des fins médicales qui est devenue une populaire drogue de la rue à usage récréatif. La kétamine est souvent vendue illégalement sous la forme d'une poudre qui peut être reniflée, fumée, dissoute dans un liquide et injectée, ou mélangée dans un liquide et bue. Elle est aussi vendue en comprimés et en gélules. Actuellement, 21 GCO évalués sont impliqués dans le marché de la kétamine. La plupart de ces groupes sont basés en Colombie-Britannique et, dans une mesure moindre, en Ontario et au Québec (voir la figure 14). Il convient de souligner que le nombre de GCO impliqués dans ce marché en Colombie-Britannique a doublé (passant de 5 à 10) dans la dernière année. Toutefois, l'implication des GCO et la production de kétamine dans les laboratoires clandestins constituent toujours des lacunes en renseignements puisque les organismes d'application de la loi ciblent les marchés de drogue plus importants, comme ceux du fentanyl, de la cocaïne et de la méthamphétamine.

La plupart des GCO impliqués dans le marché de la kétamine font le trafic de plusieurs drogues (p. ex. méthamphétamine, MDMA, cocaïne, cannabis) et entretiennent de nombreux liens au Canada et à l'étranger.

Il faudra obtenir plus d'information pour évaluer avec exactitude l'ampleur de ce marché. D'après la portée du marché, le niveau d'implication des GCO, les données sur les saisies et les signalements de Santé Canada, le marché de la kétamine représenterait une menace moindre que celle des autres marchés de drogues illicites pour le moment.



GHB

L'acide gamma-hydroxybutyrique (GHB) est un neurodépresseur qui ralentit l'activité du système nerveux. Il est communément appelé la drogue du viol, puisque ses effets sédatifs empêchent les victimes de résister aux agressions sexuelles. Une tendance a été signalée : des consommateurs de méthamphétamine prennent du GHB pour pouvoir dormir malgré la vivacité d'esprit causée par le stimulant. De même, le GHB est de plus en plus consommé dans des fêtes, ce qui présente un risque pour la santé des personnes qui consomment différentes substances et en raison de la contamination possible par les distributeurs de plusieurs drogues. En 2018, seulement 18 GCO évalués étaient impliqués dans le marché du GHB (la plupart de ces groupes sévissent au Québec), ce qui représente une légère augmentation par rapport à 2017. Néanmoins, le marché n'est pas considéré comme un marché de drogue important. Le SCRC continuera tout de même de suivre ce marché si l'implication des GCO s'intensifie et que la menace qu'il représente augmente d'une manière tangible.



Opium

L'opium est une drogue très toxicomanogène d'origine végétale, extraite du pavot à opium, qui peut être fumée, injectée ou ingérée sous forme de pilule. L'opium était couramment utilisé au Canada dans les années 1920, mais il est maintenant remplacé par des opioïdes beaucoup plus puissants, comme la morphine, l'héroïne et le fentanyl.

D'après l'ONUDC, l'offre mondiale d'opium a augmenté de 65 p. 100 de 2016 à 2017, principalement en raison de la culture accrue d'opium en Afghanistan. Cette augmentation n'aura pas d'incidence sur le marché au Canada, qui ne représente pas une menace importante pour le moment. Les consommateurs d'opium au Canada forment des diasporas, principalement en Colombie-Britannique et en Ontario, mais demeurent relativement peu nombreux. Il est peu probable que des GCO canadiens changent leurs activités pour importer de l'opium dans un avenir prévisible.

Les GCO qui jouent un rôle dans l'importation d'opium sont normalement impliqués dans l'importation d'héroïne et utilisent les mêmes itinéraires et modes de transport ainsi que les mêmes méthodes de dissimulation. L'Inde est le principal pays de transit pour l'opium destiné au Canada compte tenu de la proximité du pays par rapport à d'importants pays sources (Afghanistan et Myanmar) et de transit (Pakistan et Iran) d'opium. La Turquie est aussi un point de transit pour l'opium destiné au Canada parce qu'elle se trouve le long de la route des Balkans, qui demeure la principale voie de trafic pour l'opium et l'héroïne. Les GCO utilisent le plus souvent le fret aérien et le système de la poste pour faire entrer l'opium au Canada.